




MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ÉDITION 2022

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations contenues dans cet ouvrage. Les contenus du *Portrait de l'enseignement agricole* sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel www.agriculture.gouv.fr Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur www.chlorofil.fr
Les sources de données sont : MAA-DGER, MEN-SIFA, MESRI-SISE.

Mentions légales des photos

<https://www.store.agriculture.gouv.fr/>

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle par quelque procédé qu'il soit, des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pictos : <https://icons8.com/>



Préface

PAR JULIEN DENORMANDIE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



En septembre 2021, près de 216 500 jeunes ont pris le chemin de l'enseignement agricole. Qu'ils se dirigent vers les filières de l'enseignement général, technologique, professionnel ou supérieur, chacun a fait un choix : celui du Vivant, de ses métiers, de sa complexité et de son utilité pour notre société.

Les défis actuels sont nombreux : souveraineté alimentaire, renouvellement des générations, accompagnement des transitions, notamment agro-écologique, attractivité, reconnaissance, réponse aux besoins des professionnels et des territoires. Face à ces défis, l'enseignement agricole est porteur de réponses avec toute sa force et sa capacité à s'adapter aux changements.

Les spécificités de nos formations, la volonté d'enseigner et d'éduquer, la reconnaissance des différentes formes de talents, cet ADN de l'enseignement agricole, nous pouvons en être fiers et le revendiquer. Il permet à des jeunes de trouver épanouissement et envie d'étudier, de se surpasser pour s'insérer dans des métiers du Vivant qui

ont tous en commun d'être « utile aux autres ». Car, oui, au-delà de la garantie de bénéficier d'une formation d'excellence, faire le choix de l'enseignement agricole c'est la garantie d'un emploi d'avenir dans des secteurs multiples qui, chaque année, recrutent.

La force de l'enseignement agricole repose sur une dimension humaine inégalée à la fois ouverte sur les territoires et portée par des équipes pédagogiques pleinement engagées. La période que nous avons traversée nous l'a rappelé ; les enseignements ont pu se poursuivre et les examens ont pu être organisés grâce à la mobilisation sans précédent de chacun.

La qualité de l'environnement dont les apprenants bénéficient dans nos établissements est absolument incroyable : de très belles installations innovantes, un encadrement de proximité avec des équipes passionnées qui ont à cœur de révéler et faire s'épanouir les potentiels, de nombreuses possibilités de s'engager dans des activités extra-scolaires, de s'ouvrir à un territoire mais aussi à l'international... En un mot,

dans ces campus à taille humaine où tout est fait pour que chacun et chacune puisse découvrir et vivre des moments de passion.

Ces atouts sont remarquablement précieux et attirent de plus en plus de nos jeunes. Rien qu'en 2021, le nombre d'apprentis a augmenté de 22%, c'est un record ! Entre 2017 et 2021, l'enseignement agricole accueille 10 000 apprentis de plus. Il est donc fondamental de continuer de porter ces atouts aux yeux de tous et de toutes car le plus important des défis est devant nous : celui des compétences du monde agricole et rural de demain, que ce soit pour le renouvellement des générations en agriculture ou pour les nombreux secteurs qui font la force de notre ruralité. C'est tout le sens des campagnes #EntrepreneursDuVivant et #IAventureDuVivant dont le déploiement se poursuit.

Alors, ensemble, continuons de faire connaître et promouvoir ces formations et ces métiers, utiles, humains, modernes et innovants : ces métiers du Vivant !



SOMMAIRE

Première partie - Un enseignement original et spécifique au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

- 8• Un système éducatif à taille humaine
- 12• Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale
- 14• Des personnels engagés dans la formation des apprenants
- 16• Témoignages

Deuxième partie - Un large éventail de formations

- 22• Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés
- 24• Des formations pour tous, de la 4^e au doctorat
- 26• La formation par voie initiale scolaire
- 28• La formation par apprentissage
- 30• La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie
- 32• Témoignages

Troisième partie - De bons résultats aux examens et une insertion professionnelle réussie

- 38• Une pluralité de voies d'accès aux diplômes
- 40• Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés, du CAP agricole au BTS
- 42• Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage toujours très recherchés
- 44• Témoignages

Quatrième partie - Entre ancrage territorial et ouverture à l'international

- 50• Les établissements agricoles, engagés dans le plan « enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie » : un atout pour les territoires
- 52• Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions agroécologiques
- 54• Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes
- 56• De futurs professionnels ouverts à l'international
- 58• Témoignages

Cinquième partie - Un lien étroit avec la recherche et l'innovation

- 64• Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement
- 65• Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche
- 66• Témoignages

- 69• Lexique des sigles



PREMIÈRE PARTIE

**UN ENSEIGNEMENT
ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

Un système éducatif à taille humaine

UN ENSEIGNEMENT ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Présent sur l'ensemble du territoire national y compris Outre-mer, l'enseignement agricole compte actuellement 803 établissements scolaires :

- 217 lycées agricoles publics,
- 369 maisons familiales rurales,
- 207 lycées agricoles privés,
- 10 centres médico-éducatifs.

Il comprend également 16 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (dont 10 établissements publics et 1 institut du CIHEAM).

Les 175 Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant plusieurs entités :

- 217 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel,
- 94 centres de formation d'apprentis (CFA),
- 222 centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA),
- 192 exploitations agricoles,
- 37 ateliers technologiques à vocation pédagogique et centres équestres.

Les établissements privés sous contrat avec l'État ont une place importante dans l'enseignement agricole technique car ils représentent les trois quarts des établissements scolaires et accueillent près de 61 % des élèves et étudiants.

Ils sont quasiment tous affiliés à l'une des fédérations suivantes :

- l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO),
- le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP),
- l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP),
- les écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (France Agro³).

L'une des particularités des établissements de l'enseignement agricole est de proposer d'une large offre de formation par alternance.

L'apprentissage est majoritairement assuré par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

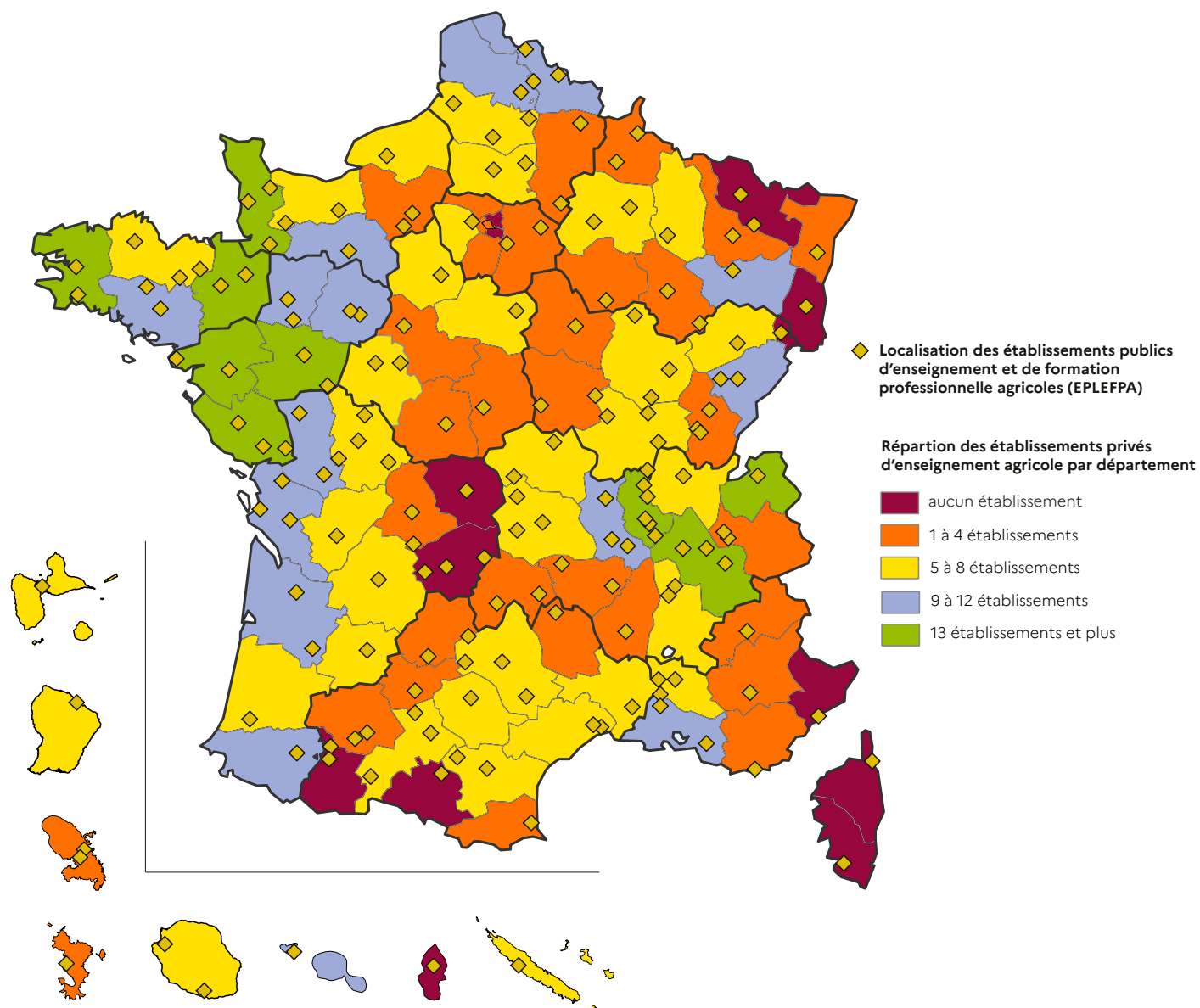
L'INTERNAT, FACTEUR DE RÉUSSITE

L'enseignement agricole technique compte une forte présence d'internes (57%). Selon le rapport d'Eric Debarbieux de l'Observatoire international de la violence à l'école, l'efficacité scolaire est sensiblement plus élevée et le nombre d'heures consacré au travail scolaire est plus important pour les internes. Ces derniers s'estiment par ailleurs plus à l'aise au lycée que les non-internes.

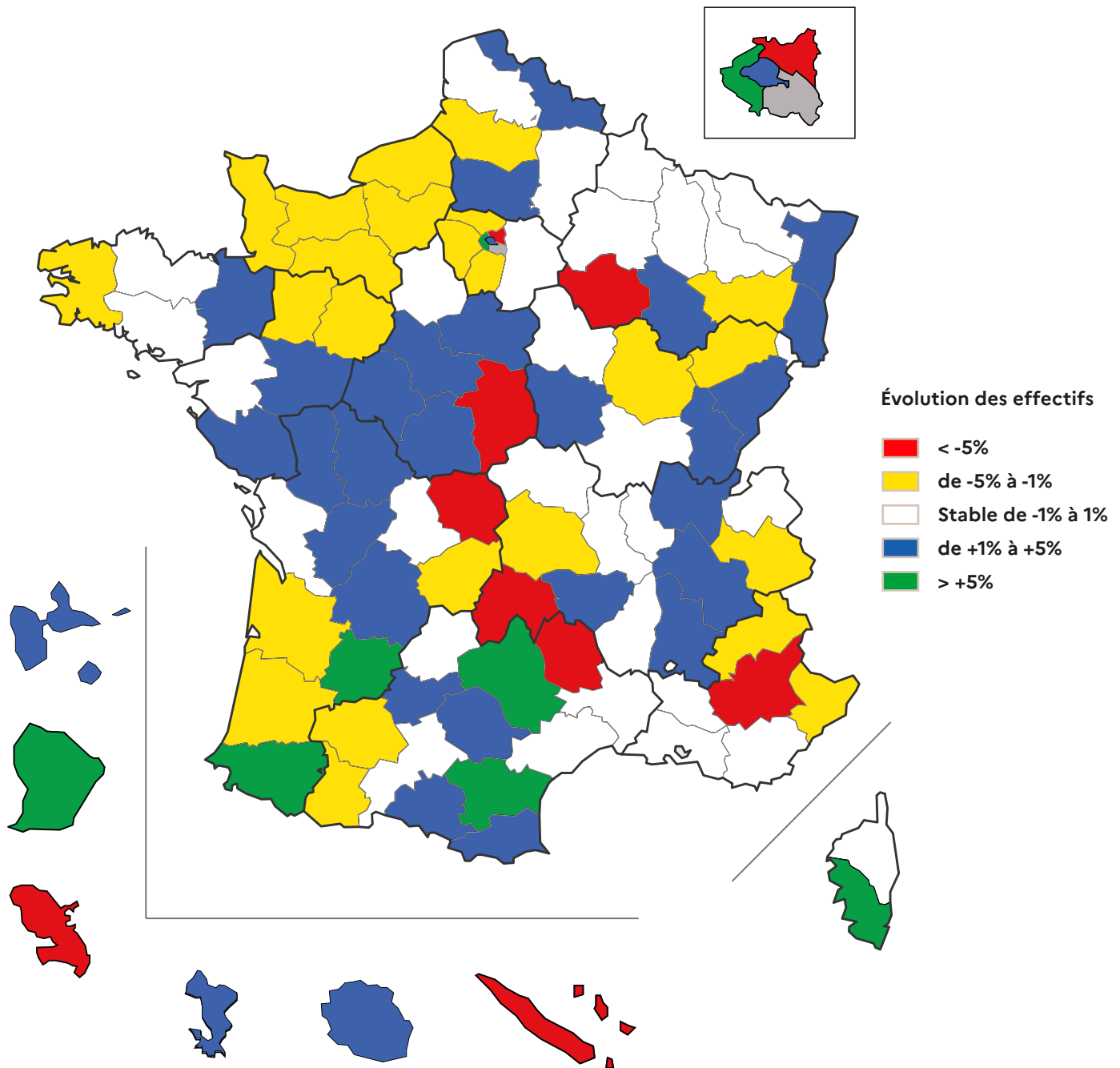
L'internat est propice à la socialisation et à l'apprentissage du vivre ensemble. En effet, les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien être dans l'établissement.

L'internat est un atout et un facteur d'attractivité pour les établissements d'enseignement agricole.

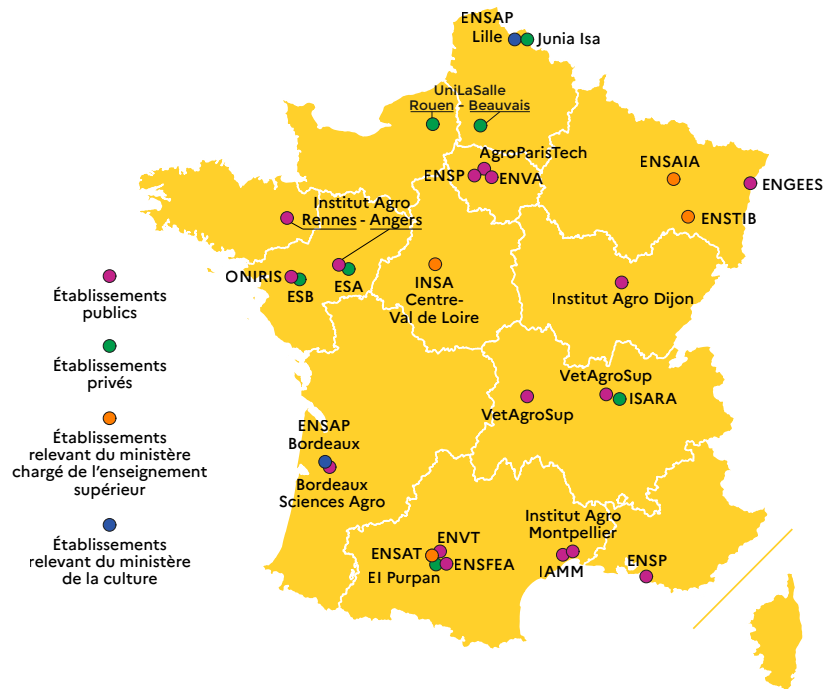
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À LA RENTRÉE 2021



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE (PUBLIC ET PRIVÉ) DE 2020 À 2021



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOME, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, *Campus à Lyon*

ÉCOLES DE PAYSAGE

ENSP

École nationale supérieure de paysage de Versailles, *Campus à Versailles, antenne à Marseille*

ENSAP Bordeaux

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

ENSAP Lille

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

INSA Centre-Val de Loire

Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

AgroParisTech

Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Reims et Kourou

Bordeaux Sciences Agro

École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

Ei Purpan

École d'ingénieurs de Purpan

ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENSAIA

École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires

ENSAT

L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

ENSTIB

École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois

ESA

École supérieure d'agricultures d'Angers-Loire

ESB

École supérieure du bois

Institut Agro

Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Institut Agro Dijon

Institut Agro Montpellier

Institut Agro Rennes-Angers

ISARA Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes

Junia Isa

Institut supérieur d'agriculture de Lille

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, *Campus à Clermont-Ferrand*

UniLaSalle

Institut polytechnique UniLaSalle, *Campus à Beauvais et Rouen*

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENSFEA

École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville

ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE À VOCATION D'ENSEIGNEMENT

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale

UN ENSEIGNEMENT
ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION

En 2021, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a consacré 38% de son budget à l'enseignement agricole, soit 1,85 milliard d'euros, dont 1,2 milliard d'euros pour la rémunération des personnels. Pour les établissements publics, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a dépensé 10 297 euros par élève ou étudiant en lycée agricole, et 15 038 euros par étudiant préparant un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou de vétérinaire.

En outre, les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des EPLEFPA, en assurent l'entretien et l'équipement. Ils prennent également en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

En 2020, 45 125 élèves de l'enseignement secondaire agricole, 8 870 étudiants de l'enseignement supérieur court agricole et 3 845 étudiants du supérieur long ont bénéficié de bourses d'études sur critères sociaux pour un montant total de millions d'euros. Cette aide comprend les bourses d'études ainsi que des primes complémentaires attribuées aux

boursiers en fonction de leur formation et de leur mode d'hébergement (prime d'équipement, prime d'internat, etc.). Le montant annuel moyen de l'aide accordée est de 918 euros pour un élève et de 2 612 euros pour un étudiant.

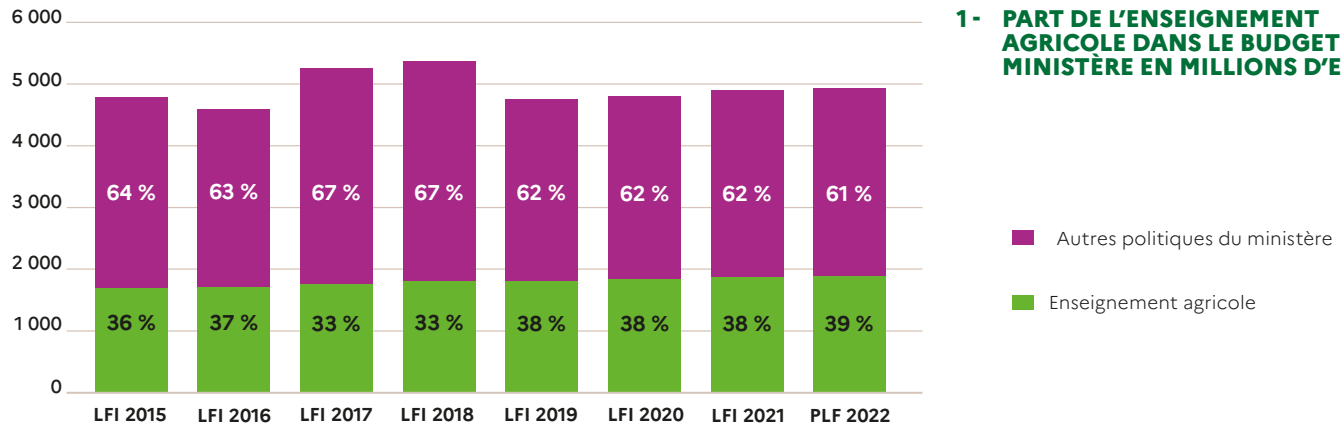
Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation poursuit aussi son action pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. En 2020, 3 114 élèves en situation de handicap scolarisés dans des lycées d'enseignement agricole ont bénéficié d'une aide humaine ou de matériels pédagogiques conformément aux notifications des maisons départementales des personnes handicapées. La dépense s'établit 16,02 millions d'euros en 2020, ce qui représente une hausse de 35%, par rapport à 2019. Le nombre de jeunes en situation de handicap accueillis dans l'enseignement agricole.

Le programme Enseignement technique agricole finance 805 établissements scolaires (publics ou privés sous contrat), qui dispensent des formations allant de la classe de 4^{ème} aux classes préparatoires aux grandes écoles ou au brevet de technicien supérieur (enseignement supérieur court) dans les champs de compétence du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (production, transformation et commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires, services en milieu rural, aménagement, environnement) déclinés autour du slogan #L'aventure du vivant.

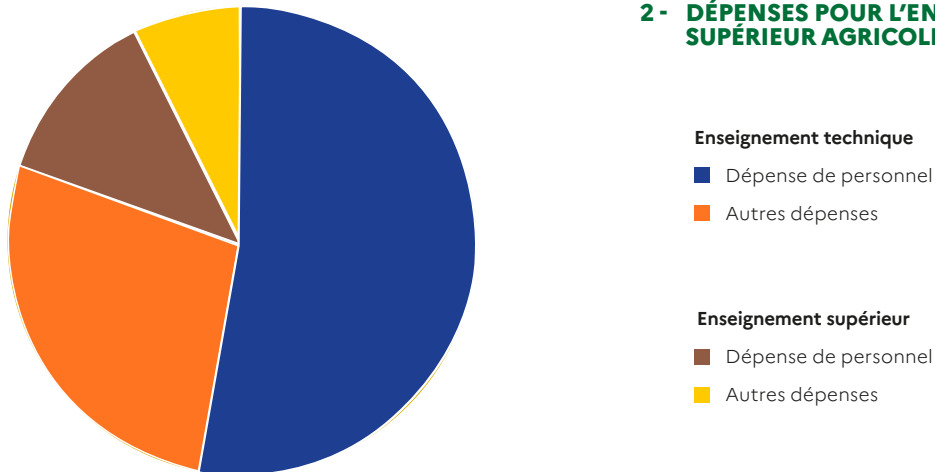
Le programme Enseignement supérieur et recherche agricoles regroupe les moyens destinés :

- d'une part, à assurer la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
- d'autre part, à favoriser la cohérence et la valorisation de la recherche, du développement et du transfert de technologie dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier, halieutique et rural.

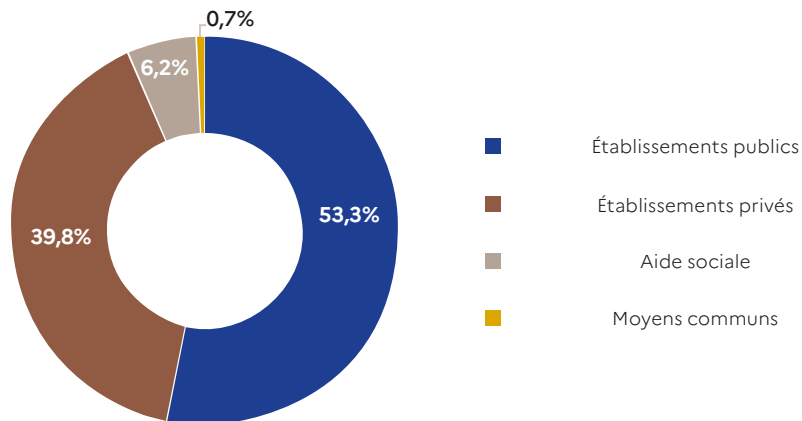
1- PART DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE BUDGET DU MINISTÈRE EN MILLIONS D'EUROS



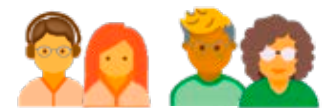
2- DÉPENSES POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPÉRIEUR AGRICOLE EN MILLIONS D'EUROS



3- RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2021



4- BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX



ÉLÈVES **ÉTUDIANTS**

Nombre	45 125	8 870
Taux	33.6%	43.45%
Montant total	42 millions d'euros	25 millions d'euros
Montant moyen	950 €	2 928 €

Des personnels engagés dans la formation des apprenants

UN ENSEIGNEMENT ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation des quelques 210 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole technique et supérieur.

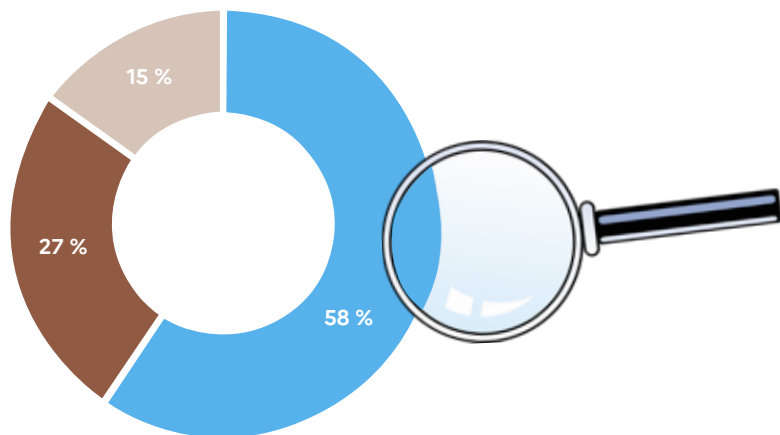
Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation emploie plus de 18 800 agents dans le secteur de l'enseignement agricole. 58% exercent dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), 27% dans les établissements privés* et 15% dans les établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. En outre, 500 personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les personnels des EPLEFPA exercent des fonctions variées. 70% des personnels du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillant dans ces établissements assurent des fonctions d'enseignement, 22% des fonctions administratives, techniques, d'éducation et de santé et 7% des fonctions de direction. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux, quant à eux, rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, la biologie-écologie, les sciences et techniques agronomiques en productions végétales et en productions animales ainsi que les sciences et technologies des agroéquipements sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

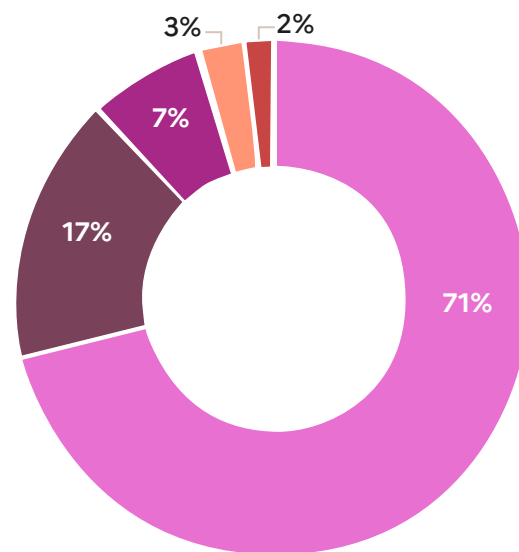
* Les établissements publics et privés rémunèrent sur leur budget d'autres personnels.

1- RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2021



- Etablissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Etablissements privés d'enseignement agricole
- Etablissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

2- ZOOM SUR LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES



- Enseignement
- Administration et technique
- Direction
- Éducation
- Santé

3- RÉPARTITION PAR DISCIPLINE DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS





Damien Tremeau

Directeur de l'ENSFEA
Castanet-Tolosan (31)

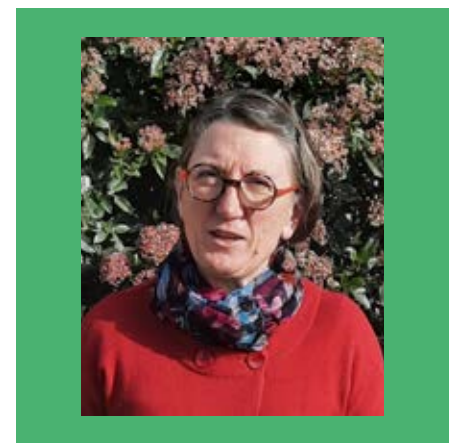
Après une scolarité dans l'enseignement technique agricole (BEP, BTA puis BTS), Damien Tremeau sort diplômé de l'école d'ingénieurs agronome de Clermont Ferrand.

« J'étais en échec scolaire. Le lycée agricole m'a redonné confiance et m'a permis de rebondir. Professionnellement, après un passage dans une coopérative laitière, j'ai enchaîné des postes d'encadrement dans des lycées avant de devenir inspecteur, chef de SRFD, conseiller agricole au Maroc, directeur adjoint de Vetagrosup puis directeur de l'ENSFEA. Ce poste est l'aboutissement d'un parcours marqué par deux dimensions : une dimension technique au service de l'enseignement et une expertise éducative au service de l'appareil de formation. Par ses missions de formation, de recherche et d'appui, l'ENSFEA touche en transversalité tout l'appareil d'enseignement. Avoir un appareil de formation des maîtres au sein de notre ministère permet d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques en faisant le lien avec la recherche. En partenariat avec les INSPE et l'enseignement supérieur agricole, l'école fait montre d'une grande fécondité intellectuelle dans des domaines qui couvrent les sciences de l'éducation et la didactique mais aussi les agrobiosciences et sciences humaines. C'est primordial lorsque l'on forme ceux qui seront les formateurs des professionnels de nos secteurs : agriculture, environnement, services, paysage, etc. »

TÉMOIGNAGES

Myriam Huet

Proviseure
Lycée agricole de Carcassonne (11)

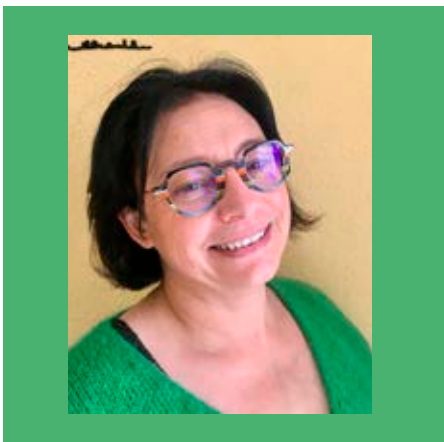


Myriam Huet est aujourd'hui proviseure d'un lycée agricole après un parcours dense et riche dans l'enseignement agricole. Dès le lycée, Myriam Huet découvre l'enseignement agricole, après un bac pro et un BTS elle devient conseillère en gestion puis formatrice au lycée agricole de Rouffach. Dans le même temps, elle mène à distance une préparation pour entrer en école d'ingénieur, dont elle sortira diplômée en 1996. Directrice de centre de formation pour adulte et de centre d'apprentissage elle prend la direction d'un lycée en 2011.

« Il existe plusieurs façons d'apprendre. Et je pense que l'une des questions centrales dans nos établissements est l'orientation des élèves. Il peut exister des freins, parfois même des familles. Enseignants et encadrants, nous travaillons avec les élèves pour les tirer vers le haut, leur donner une ambition scolaire. Il n'y a pas un élève mais des élèves et la diversité des modalités pédagogiques doit permettre la réussite de tous. La direction d'un établissement c'est être là pour les élèves et pour les personnels. Il faut viser l'excellence et les équipes sont partantes lorsque l'on est à leurs côtés. C'est ensemble que l'on fait avancer les choses. La part d'autonomie très importante donnée aux équipes et aux jeunes est source de créativité et d'épanouissement pour chacun. C'est un métier exigeant mais passionnant. »

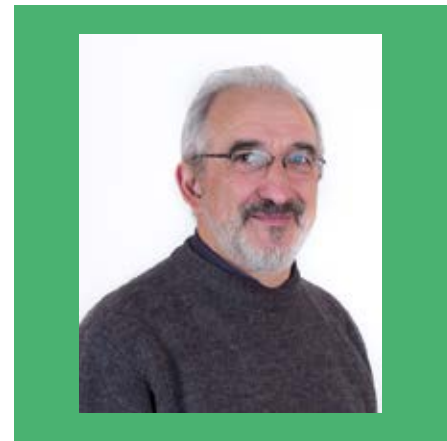
Estelle Titeux dirige l'établissement où elle a enseigné durant 19 ans.

« Après ma maîtrise de lettres, je souhaitais enseigner. Une de mes tantes était professeur dans un lycée du CNEAP. Elle me parlait de ses projets de classe, de l'innovation qu'il était possible d'intégrer dans son enseignement. Elle semblait épanouie et cela a été le déclencheur. On m'a proposé un poste à 600 km de chez moi, mais je n'ai pas hésité. Dans nos établissements, on peut tout faire au service du jeune. Nous travaillons avec des référentiels et avec des objectifs. Cela permet de se libérer du carcan normé qu'est le programme qui ne correspond pas à certains élèves. On peut mieux individualiser les parcours, afin que chacun reprenne confiance en soi et en l'école. On prend le jeune là où il en est pour lui proposer un parcours de vie dans lequel s'inclut son parcours dans l'enseignement agricole. Nous avons une classe de 4^{ème} qui permet aux jeunes de reprendre pied, de se réconcilier avec l'école. Nous partons de ce qu'il sait faire, nous mettons en place des ateliers, des emplois du temps aménagés. L'internat est un outil éducatif exceptionnel. C'est le prolongement de tout ce qui est mis en place dans le cadre scolaire. Aujourd'hui, nous constatons que l'absentéisme a quasiment disparu. Et 100% des élèves passés par ce circuit qui se présentent au brevet l'obtiennent. Ce n'était pas gagné à leur arrivée !



Estelle Titeux

Directrice CNEAP
Leap Massabielle (63)



Joël Rigal

Inspecteur en production animale et
hippologie-équitation

TÉMOIGNAGES

Pur produit de l'enseignement agricole, comme il aime à le dire, Joël Rigal est inspecteur depuis 10 ans. Après un BTA (équivalent du bac technologique), il a enchaîné sur un BTS productions animales. Après une vingtaine d'année d'enseignement en zootechnie, il devient directeur adjoint puis directeur d'un établissement agricole.

« Dans l'enseignement agricole, il y a de vraies progressions de carrière. Les possibilités sont réelles et c'est ce qui m'a permis de pouvoir évoluer. Aujourd'hui en tant qu'inspecteur, j'apprécie particulièrement le fait d'être au contact des enseignants, pour tout ce qui est formation, et du monde professionnel pour participer au développement de formations en cohérence avec les besoins des différentes filières. Cet ancrage dans le monde professionnel permet de répondre aux questionnements des enseignants sur les adaptations, les évolutions des référentiels de nos diplômes et de dépasser le rôle administratif de l'inspection. Référent national en hippologie/équitation je suis également commissaire au Concours général agricole en charge du secteur ovins/caprins depuis 37 ans. L'expertise acquise à l'occasion de ces différentes missions complète mon passage par tous les échelons. Il est important d'être au plus proche des enseignants pour les rassurer, les accompagner au changement dans des secteurs où tout évolue très vite aujourd'hui. »



Magali Rigal

Enseignante Productions horticoles et Aménagement paysager
lycée de Gignac (34) (UNREP)

Après l'obtention d'un BTA en Production horticole, Magali Rigal crée une exploitation horticole avant de devenir enseignante.

« J'aime transmettre et très souvent je formais des gens de façon informelle sur mon exploitation. Il y a 6 ans j'ai commencé à enseigner. Aujourd'hui j'ai en charge des classes de 3^e et de bac professionnel en Aménagement Paysager (AP) et en Production Horticoles (PH). Nous mettons en place des projets qui favorisent la transversalité sur 2 plans : les secteurs de formation et les niveaux de classe. Dans un même projet peuvent intervenir des 3^e et des BTSA, élèves en aménagements paysagers, en service à la personne et aux territoires ou en productions horticoles. Certains de nos élèves ont encore plus besoin que d'autres d'être valorisés pour retrouver l'envie de venir à l'école et acquérir un diplôme à la fin du parcours. La mixité de nos publics entraîne une solidarité dans les groupes de travail. Nous avons un système souple, qui s'adapte à chaque élève pour les faire progresser et les accompagner le plus loin possible. Chaque enseignant est tuteur de quelques élèves afin d'assurer un suivi individuel, de les structurer. C'est ainsi que plusieurs élèves entrés dans notre établissement en 4^e après avoir connu des difficultés ou des échecs ont finalement obtenu un BTSA. »

TÉMOIGNAGES

Michel Madrzyk

Professeur en génie des procédés des industries alimentaires
EPLEFPA de DOUAI (59)

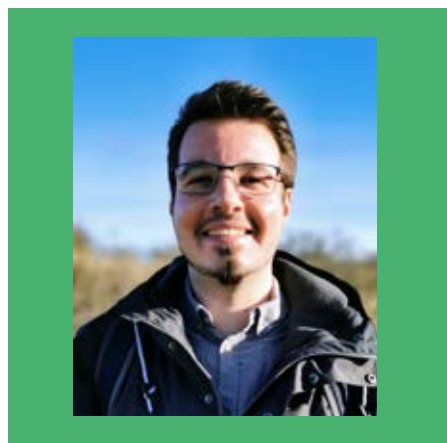


Après un BTSA en industrie agroalimentaire, une licence et une expérience en laiterie, Michel Madrzyk devient formateur en CFA et CFPPA, avant de devenir enseignant en lycée.

« Au lycée de Douai, il n'y avait pas de spécialité propre à la filière agroalimentaire, le directeur m'a confié la mission de travailler à l'élaboration d'une spécialité en brasserie. En 2002, nous avons créé une micro brasserie et le CFPPA a développé des formations brassicoles. 7 ans plus tard en partenariat avec la faculté d'Artois et l'ENILBIO de Poligny, nous avons mis en place une licence pro « biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons. Celle-ci permet aux jeunes détenteurs d'un BTSA, entre autres, de poursuivre leurs études. Elle répond à un besoin et évolue. Aujourd'hui le taux d'insertion est supérieur à 90%. L'agroalimentaire est un secteur d'avenir où les PME se sont beaucoup développées. Aujourd'hui, les bac +2 et bac +3 sont les plus recherchés. Il y a une grande diversité de débouchés pour des métiers qui connaissent beaucoup d'évolution avec l'automatisation des tâches, la transformation bio, la valorisation des signes de qualité... Notre pédagogie très concrète permet par exemple en BTSA Sciences et technologies des aliments (STA) à chaque étudiant de travailler sur des créations de nouveaux produits brassicoles. Cette approche globale leur permet de suivre l'ensemble du processus d'élaboration, de la conception à la commercialisation ce qui leur permet de s'insérer dans de nombreux postes à la fin de leur scolarité. »

Julien Renard a découvert l'enseignement agricole presque par hasard...

« En licence Sciences et Vie de la Terre, j'ai entendu parler d'un BTS Aménagement Paysager en apprentissage. 3 ans après, alors que je finissais mon Master de Géomatique en Dynamique et Gestion des Territoires, le lycée horticole de Ribécourt m'a proposé un poste d'enseignant comme professeur contractuel. J'ai passé le concours pour devenir titulaire il y a 2 ans. J'apprécie particulièrement dans l'enseignement agricole la liberté pédagogique donnée aux enseignants. Pluridisciplinarité et agroécologie sont ancrées dans les référentiels de formations. Cela permet de travailler en équipe sur des projets qui embarquent des disciplines qui ne se parleraient pas forcément dans un autre contexte. L'ancrage dans le territoire et le lien avec les professionnels est un plus qui se traduit entre autres dans les Périodes de Formation en Milieu Professionnel. Je bâtis toujours mes cours en partant du vécu des élèves dans leurs stages ou travaux pratiques. Cela permet de les impliquer et de faire évoluer les contenus pédagogiques. Le numérique est aussi ancré dans mon enseignement et suivant les cas, j'utilise le concept de classe inversée. Les contenus sont co-construits avec les élèves et les retours sont très bons. On voit les élèves sous un autre angle et cela permet également de leur (re)donner confiance en eux. »

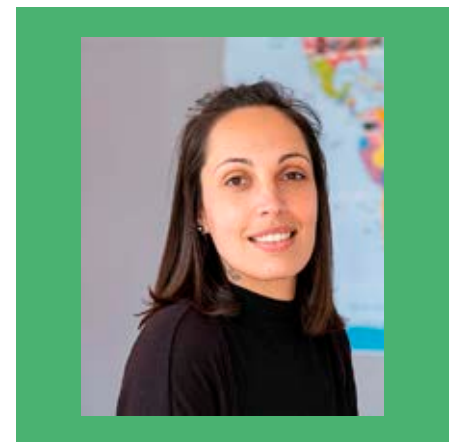


TÉMOIGNAGES

Charlène Thiteca

Monitrice

MFR Bournezeau (85)



Ce qui intéresse particulièrement Charlène Thiteca dans l'enseignement, au-delà de la matière enseignée, c'est la personne qui lui est confiée dans sa globalité.

« Je souhaitais devenir professeur des écoles car le lien est différent de celui qu'on peut avoir dans l'enseignement secondaire. J'ai été assistante d'éducation puis, j'ai passé 18 mois en Irlande. A mon retour, on m'a proposé un poste de monitrice en MFR. Je trouve dans les missions qui me sont confiées ce que je recherche. Ainsi, j'assume un rôle pédagogique. J'assure des cours d'anglais pour toutes les classes mais aussi des cours d'éducation socio-culturelle et de français pour certaines classes. Je suis responsable d'une classe de 4^{ème} et garante de son plan de formation. Je suis co-chargée du projet Erasmus qui permet à toutes les classes de 1^{ère} de partir 3 semaines à l'étranger. J'accompagne aussi les élèves pour leur stage en étant le lien entre eux, le maître de stage et les familles. J'ai également un rôle éducatif auprès des jeunes car je suis à la MFR toute la journée et une soirée toutes les deux semaines jusqu'à 22h. Je mets en place les veillées, et je participe également aux services de nettoyage de l'établissement avec les jeunes. Cette année on a mis en place un projet sur l'estime de soi. Nous avons beaucoup d'élèves qui arrivent en ayant une mauvaise image d'eux. Nous travaillons sur la valorisation de leurs réussites en MFR, en stage et chez eux. Il est important d'établir une relation de confiance avec ces jeunes et leur famille. »

Julien Renard

Professeur en Aménagement paysager

Lycée horticole de Saint-Germain-en-Laye (78)



DEUXIÈME PARTIE

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS**

Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

Près de 200 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole technique. À ceux-ci s'ajoutent plus de 18 000 étudiants de l'enseignement supérieur long. Les établissements publics accueillent 39% des élèves, 58% des étudiants du sup long et 61% des apprentis de l'enseignement agricole.

En outre, cet enseignement se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; 57% des élèves de la 4^{ème} au Bac sont ainsi internes.

Depuis 1975, les effectifs de l'enseignement agricole technique ont progressé de près de 69% et cette hausse est particulièrement notable pour l'apprentissage.

Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole technique a plus que doublé entre 1995 et 2020, passant de 17 395 à 42 637. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi fortement augmenté leurs effectifs ; le nombre d'étudiants accueillis par ces établissements a plus que triplé depuis 1975.

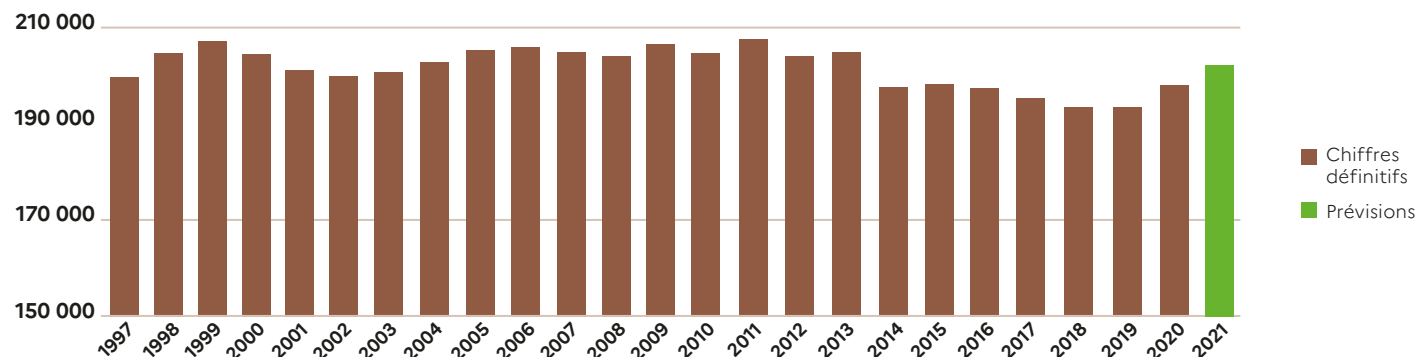
Les filles représentent 45% des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole. Elles sont désormais majoritaires parmi les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20% des effectifs en 1975. Toutefois, en 2020, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur quatre est de sexe féminin.

En outre, les établissements de l'enseignement agricole ont participé, en 2020, à l'inclusion scolaire de 8 336 jeunes à besoins éducatifs particuliers. Parmi eux, 6 067 disposent d'un plan d'accompagnement personnalisé et 2 121 d'un plan d'accueil individualisé. Pour accompagner certains de ces jeunes en situation de handicap, 1 629 auxiliaires de vie scolaire (AVS) étaient en poste dans les établissements.

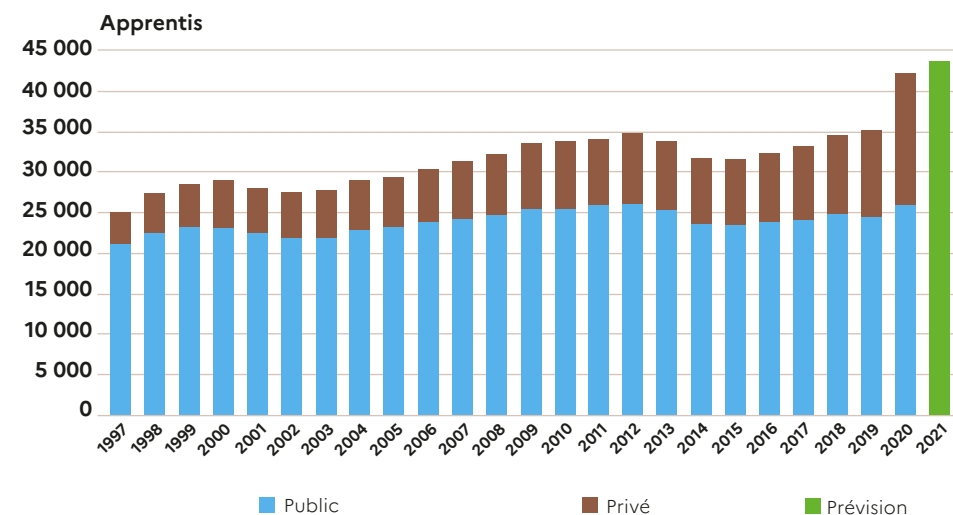
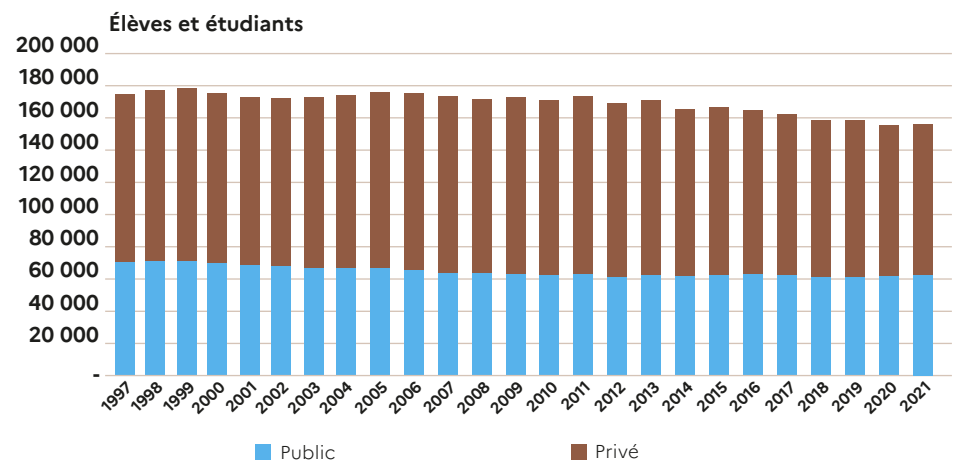
Un plan d'action national a été établi pour faciliter l'inclusion scolaire de ces élèves en professionnalisant les personnels, en facilitant l'appui aux établissements et aux autorités et en améliorant la qualité des apprentissages.

Les enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles sont minoritaires dans l'enseignement agricole depuis plusieurs décennies.

1- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA 4^e AU BTSA (apprentis et élèves)



2- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA 4^{ème} AU BTSA



3- ÉTUDIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉINAIRE ET DE PAYSAGE



Publics

1975 2020

3 932 10 454

+



Privés

1975 2020

1 818 7 674

= 5 750 18 128

ÉVOLUTION PAR GENRE

Part des femmes 20% 62%

Part des hommes 80% 38%

Des formations pour tous, de la 4^{ème} au doctorat

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

Les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations de la 4^{ème} au doctorat, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage.

L'alternance constitue une voie de formation importante dans l'enseignement agricole, que ce soit par apprentissage (45 717 apprentis) ou par alternance sous statut scolaire (45 896 élèves et étudiants).

Même si l'apprentissage ne concerne que 12% des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle de plus de 20% depuis 2010. En 2020-2021, 114 027 élèves et apprentis de la voie professionnelle (jusqu'au niveau bac) ont suivi une formation de la filière professionnelle. 38,8% d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36,9% dans celui de la production agricole, 21,7% dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2,6% dans celui de la transformation alimentaire et moins de 1% dans d'autres secteurs non agricoles.

À côté de la filière professionnelle, les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations générales et technologiques. 23 742 élèves préparent un baccalauréat général ou un baccalauréat technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Certains établissements accueillent également des élèves dès la classe de quatrième ou de troisième. L'offre de formation de l'enseignement supérieur agricole est elle aussi diversifiée avec des classes préparatoires aux grandes écoles, le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste ainsi que des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Les étudiants en BTSA et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 22,3 % des effectifs de l'enseignement agricole. Parmi les 30 142 étudiants et apprentis en BTSA, près des trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement.

De nombreuses expérimentations en matière d'innovation pédagogique sont conduites tant au niveau national que régional et local.

En outre, les diplômes sont régulièrement mis à jour quelle que soit la voie de formation (scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue). Ainsi, dans le cadre de l'obligation quinquennale de rénovation des diplômes, durant les années scolaire 2019-2020 et 2020-2021, une partie des certificats de spécialisation (CS), brevets professionnels (BP) et baccalauréats professionnels (bac pro) ont été réformés.

Ces réformes ont pour but de répondre aux besoins des territoires et des entreprises, de renforcer les compétences psychosociales des élèves afin de faciliter leur réussite scolaire et leur insertion professionnelle, de faire évoluer les diplômes dans le cadre de la transition agro écologique.

L'enseignement agricole s'inscrit également dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle mise en place par l'Éducation nationale. L'objectif est de proposer une offre finalisée pour les rentrées 2021 ou 2022.

La formation par voie initiale scolaire

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

En 2021, l'enseignement technique par voie scolaire* dans l'enseignement agricole compte 155 690 élèves.

La part des femmes dans l'enseignement agricole par voie scolaire représente aujourd'hui 49% de l'effectif.

Un tiers des élèves de l'enseignement agricole suivent des formations générales et technologiques allant de la 4^{ème} aux classes préparatoires. Les deux tiers restants suivent des formations professionnelles (CAP agricole, bac professionnel, BTS).

Les formations de la filière bac professionnel de la 2^{de} à la terminale concentrent environ la moitié des élèves (45%). Elles sont suivies par la filière générale et technologique du collège (18,8% en 4^{ème} et 3^{ème}) et du lycée (15,2% en lycée général et technologique). Les différents BTS agricoles regroupent 12% des élèves tandis que les différents CAP agricoles représentent 8,5% des effectifs. Les autres élèves (moins de 1%) sont en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Les formations des secteurs professionnels peuvent être regroupées en quatre grandes catégories qui n'ont pas toutes le même poids en termes d'effectifs.

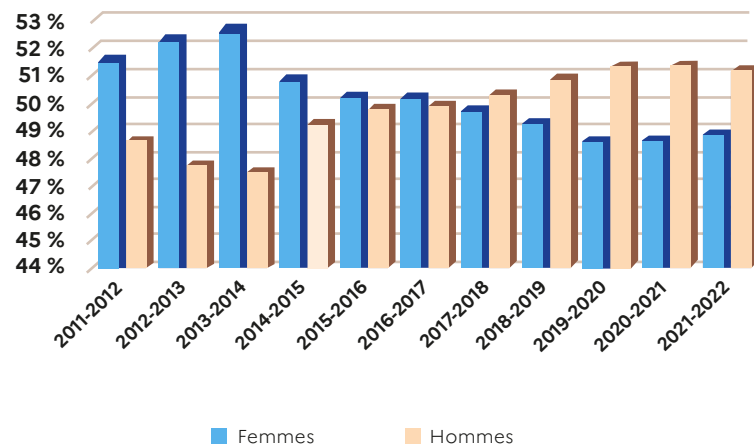
Ainsi, la catégorie des services (avec le bac professionnel Services aux personnes et aux territoires, par exemple) regroupe 41% des élèves, suivie par le secteur des Productions (avec le bac professionnel Productions horticoles ou le BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise par exemple) avec 36% des effectifs. Viennent ensuite le secteur Aménagement de l'espace et protection de l'environnement (CAPA Travaux forestiers, BTS Gestion et protection de la nature...) avec 19% des effectifs et enfin le secteur Transformation (BTS Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques...) avec 4% des effectifs.

L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée que par le passé. Alors qu'en 1990, près de quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est actuellement plus le cas que d'un élève sur dix. Ce sont les enfants

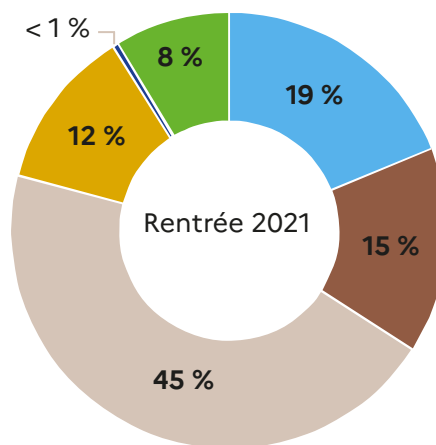
d'employés et d'ouvriers qui sont les plus nombreux à fréquenter les établissements de l'enseignement agricole ; ils représentent 41,4% des effectifs.

* Hors Wallis et Futuna et Nouvelle-Calédonie.

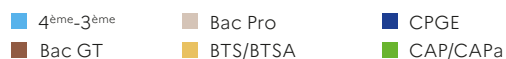
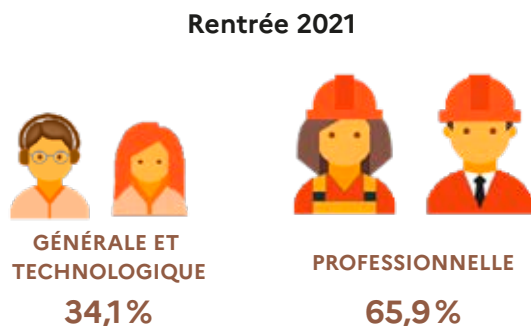
1- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SELON LE GENRE DES ÉLÈVES



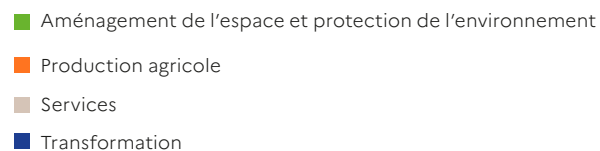
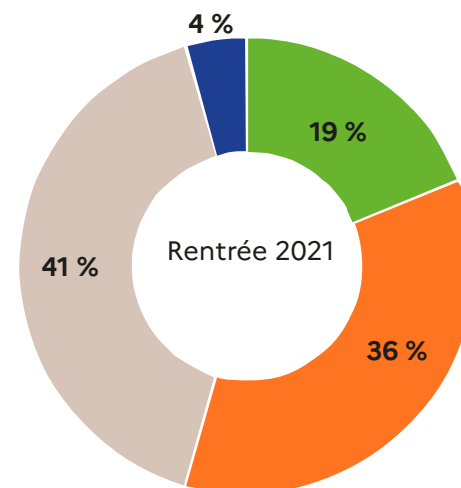
2- RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS (ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COURT) SELON LA FILIÈRE



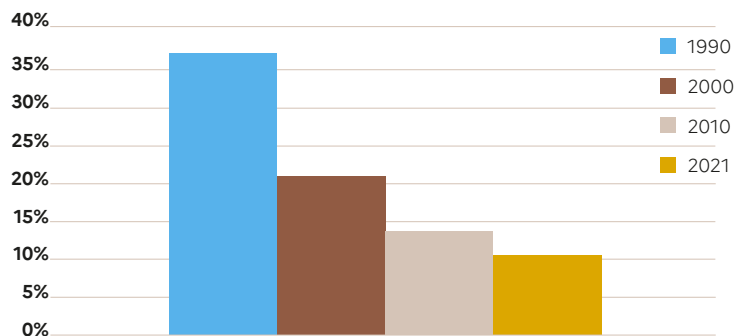
3- RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA FILIÈRE DE FORMATION



4- RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN VOIE PROFESSIONNELLE SELON LE SECTEUR DE FORMATION



5- POURCENTAGE D'ÉLÈVES ISSUS DU MILIEU AGRICOLE ENTRE 1990 ET 2021



La formation par apprentissage

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

L'apprentissage permet de développer des compétences professionnelles tout en préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail.

En 2020, l'apprentissage dans l'enseignement agricole représentait 7,3% des effectifs nationaux d'apprentis. À la rentrée 2020, on comptait 45 717 apprentis dans les CFA agricoles. Entre 2019 et 2020, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a augmenté de 22,2%.

3 niveaux de formation peuvent être distingués : presque un tiers (29%) des apprentis sont en formation de niveau 5 (CAPa et BPA), plus d'un tiers des apprentis (35%) préparent un diplôme de niveau 4 (baccalauréat) et le dernier tiers des apprentis (36%) relève de l'enseignement supérieur, préparant un diplôme ou titre à finalité professionnelle post-baccalauréat (de niveaux 5 (BTSA), 6 et 7).

Le secteur de la production agricole accueille à lui seul 46% des apprentis. 32% des jeunes en apprentissage se préparent aux métiers de l'aménage-

ment des espaces. Seulement 5% des apprentis se forment dans la filière agroalimentaire.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a substantiellement modifié la formation professionnelle (formation professionnelle continue et apprentissage).

Elle a en particulier réformé la gouvernance et le financement de l'apprentissage en plaçant les branches professionnelles au cœur du système, en responsabilité d'apprécier leurs besoins et d'insérer les individus formés. La loi a confié de nouvelles missions aux centres de formation d'apprentis (CFA), désormais organismes de formation détenteurs d'une certification qualité à l'instar de la formation professionnelle continue, à compter du 1er janvier 2022.

Elle a ouvert l'apprentissage jusqu'à 30 ans et institué un système de financement plus simple et plus incitatif afin de répondre aux besoins de qualifications et d'attractivité des secteurs professionnels.

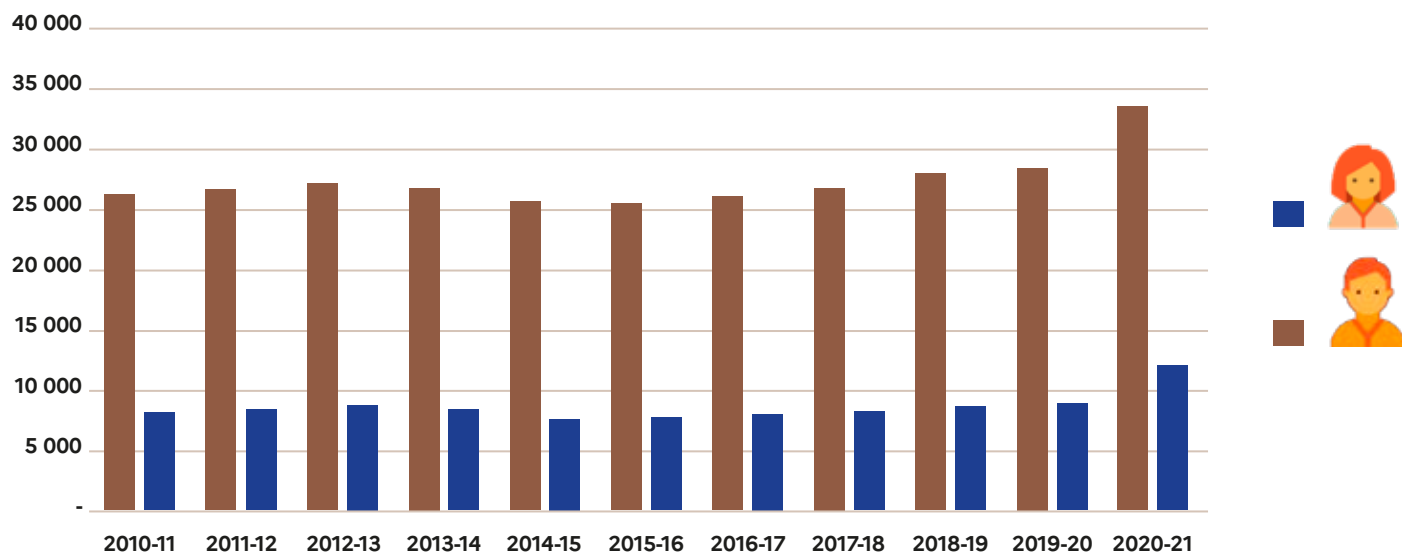
APPRENTISSAGE

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre 2018. Cette loi porte une réforme majeure de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue en ouvrant l'apprentissage jusqu'à 30 ans et en instituant un système de financement plus simple et plus incitatif.

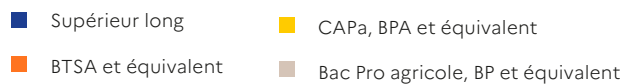
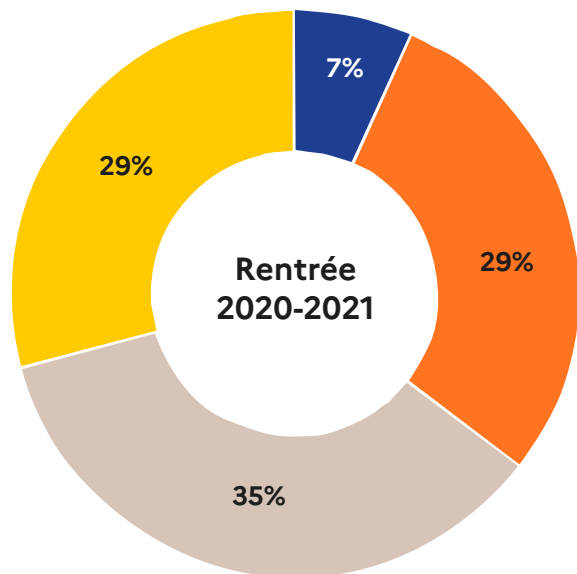
C'est une opportunité pour l'enseignement agricole qui peut se prévaloir d'une solide expérience et d'une véritable culture de l'accueil et de l'accompagnement individualisé des jeunes. L'objectif est d'accueillir plus de jeunes dans les CFA de l'enseignement agricole qui accueillent aujourd'hui déjà 8% des effectifs nationaux d'apprentis.

Source de données : enquête SIFA (DEPP)

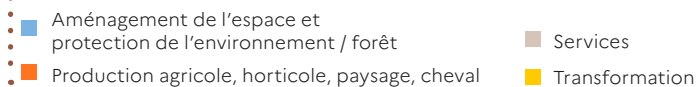
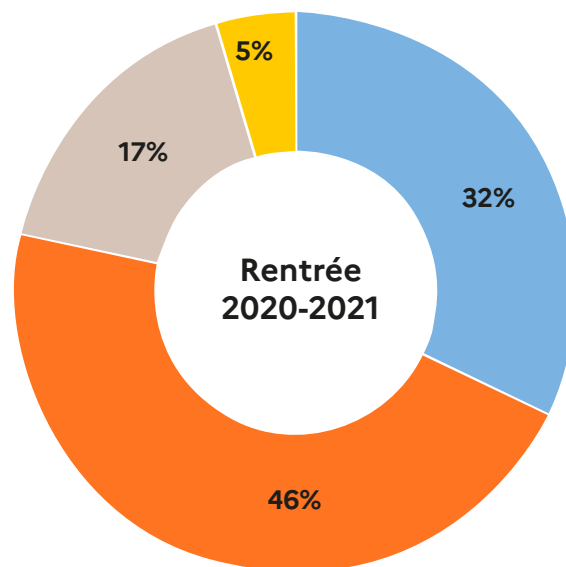
1- ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS PAR GENRE ENTRE 2010 ET 2020



2- RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION



3- RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR SECTEUR PROFESSIONNEL



La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie

UN LARGE ÉVENTAIL DE FORMATIONS

La formation professionnelle continue (FPC) s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

En 2020, les établissements d'enseignement agricole (62,3% sont privés) ont délivré 12,6 millions d'heures-stagiaires (dont 26,8% dans le privé) dans le cadre de la formation professionnelle continue.

79% du volume horaire réalisé a été consacré à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. 60% des stagiaires ont suivi des formations certifiantes ou professionnalisantes d'une durée moyenne de 5,1 jours. 11% des stagiaires ont quant à eux bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience.

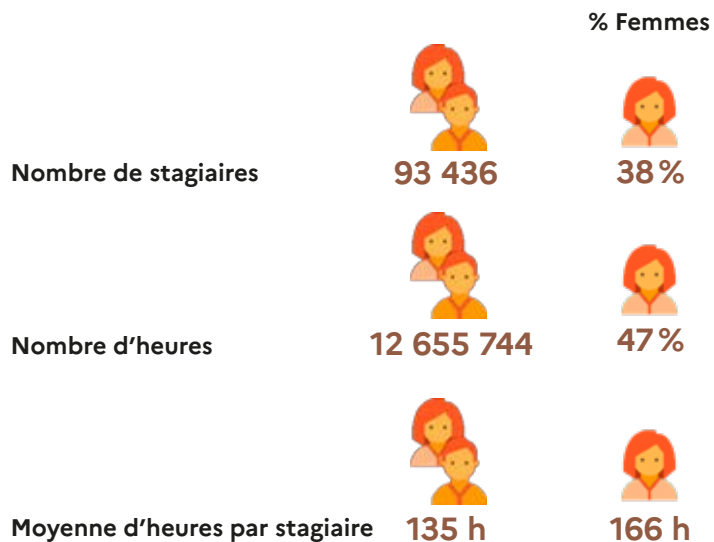
Les formations ayant pour finalité l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre

à finalité professionnelle ont duré en moyenne 10,8 semaines en centre de formation et ont été suivies par près de trois stagiaires sur dix. Avec près de 2,6 millions d'heures-stagiaires délivrées, le Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole est le diplôme phare du secteur et 45,5 % des stagiaires l'ayant préparé sont des femmes. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

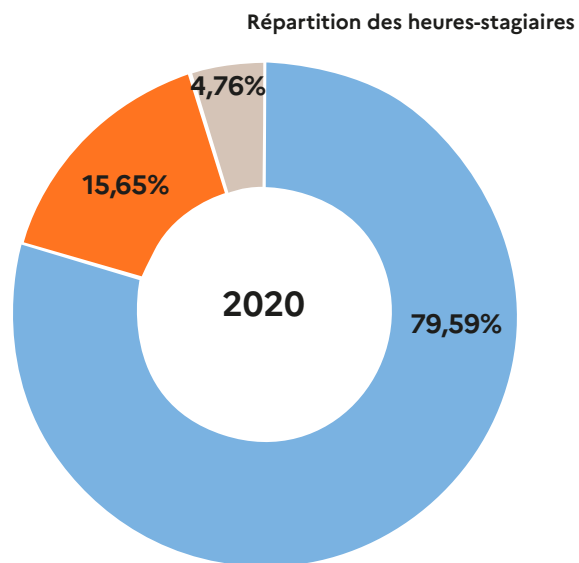
La loi du 5 septembre 2018 a notamment réformé l'accès à la FPC, en particulier au travers de la monétisation du compte personnel de formation (CPF), et d'une simplification de l'accès à ce dernier pour l'ensemble des salariés du secteur privé et les demandeurs d'emploi, via l'application « moncompteformation.gouv.fr ». Le CPF permet d'accéder aux diplômes et titres du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, en totalité ou par blocs de compétences, ainsi qu'aux formations réglementées, enregistrées respectivement dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et dans le ré-

pertoire spécifique des certifications et des habilitations (RSCH).

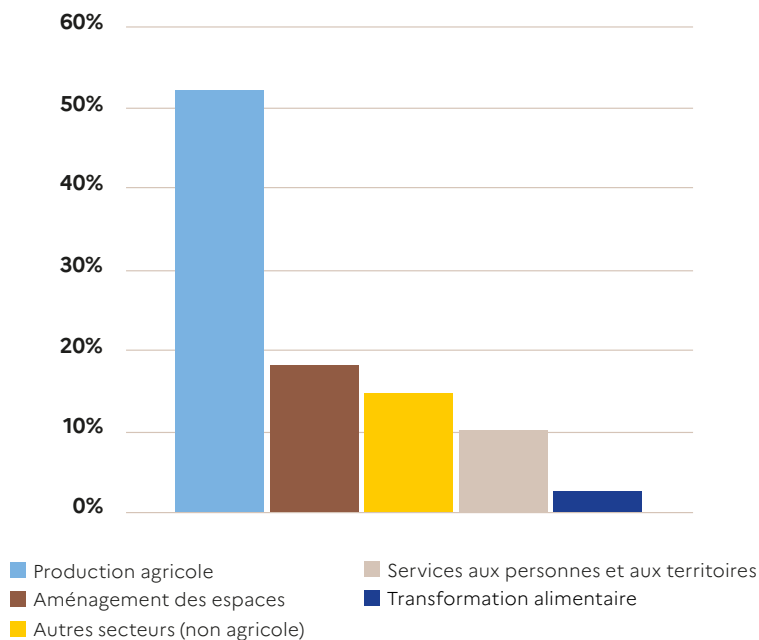
1- NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES-STAGIAIRES ET PART DES FEMMES EN 2020



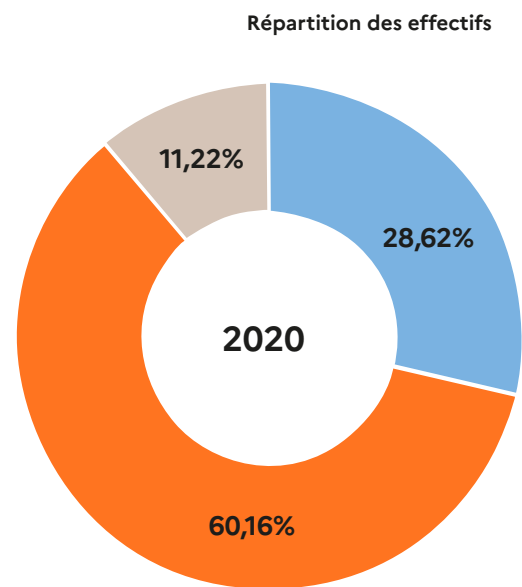
2- RÉPARTITION DES HEURES-STAGIAIRES ET DES EFFECTIFS SELON LA FINALITÉ DES FORMATIONS



3- RÉPARTITION DES HEURES-STAGIAIRES PAR SECTEUR PROFESSIONNEL



- Diplôme ou titre à finalité professionnelle
- Formations certifiantes ou professionnalisantes (dont CQP)
- Prestation d'orientation et d'accompagnement





Quentin Amalric

Terminale générale

Lycée agricole de Carcassonne (11)

Passer un bac général en lycée agricole, voici le choix que Quentin a fait dès la classe de seconde.

« C'est l'un des trois lycées de Carcassonne. Je l'ai visité lors des portes ouvertes et le cadre m'a plu. J'apprécie vraiment la taille humaine de l'établissement qui fait que l'on se connaît tous. C'est convivial. Il y a un très bon suivi pédagogique. Les profs nous connaissent, connaissent nos projets et l'on sait que l'on peut compter sur eux quand on a des difficultés. J'ai découvert aussi l'internat. Cela permet d'éviter les transports quotidiens, de sortir du cocon familial et de prendre des responsabilités. C'est une autre vie sociale qui diffère de la vie lycéenne de la journée. On voit les copains dans un autre contexte. Je suis pompier volontaire et je fais une préparation militaire marine car après le bac, je souhaite devenir élève officier pilote de l'aéronautique navale. Avec l'emploi du temps de Terminale générale option mathématiques expertes et Agronomie-Économie-Territoire (AET), j'ai peu de temps pour participer aux activités mises en place au lycée. Il y a une section rugby avec beaucoup de lycéens qui font le centre de formation et ont donc leurs emplois du temps aménagés. Ce qui est bien c'est que l'on peut tous se retrouver au moment des repas au self et ainsi échanger avec des élèves qui font des filières différentes. »

TÉMOIGNAGES

Alexandre Carly

Élève en terminale STAV

Lycée privé Sainte Marie d'Aire sur la Lys (62)



Alexandre a choisi de faire une seconde générale et technologique afin de se laisser un temps de réflexion. Il souhaiterait, à terme, s'installer en élevage ovin.

« J'ai choisi de préparer un bac STAV car avant de m'installer, je souhaite exercer différentes activités qui me donneront des perspectives plus larges pour mon installation. En bac STAV, on touche à tout. On travaille sur l'analyse d'une exploitation mais on fait aussi de l'agronomie ou de la zootechnie. C'est très large et cela permet de découvrir des matières qu'on ne connaît pas. Tout en restant généraliste, le bac STAV nous plonge vraiment dans le secteur agricole. C'est ce qui m'a décidé à privilégier pour l'année prochaine un BTS ACSE. Je souhaitais faire un BTS Production animale mais j'ai découvert l'analyse d'une exploitation et son contexte cela m'a fait évoluer dans mes choix. Je ferai peut-être une licence professionnelle. Je pense dans un premier temps travailler comme commercial en alimentation pour les ovins. J'apprécie la confiance et l'intérêt que les professeurs nous portent. Ils nous mettent dans des situations que nous rencontrerons. Ils nous aident à avoir un esprit critique, à nous remettre en question, à savoir traiter une information, à ne pas avoir peur de donner notre opinion. C'est très gratifiant et c'est rassurant de savoir que l'on peut compter sur eux. »

Après 10 ans de professorat en lycée professionnel dans les rangs de l'Education Nationale en île de France, David Gardelle a rejoint l'enseignement agricole en 2006. D'abord directeur de CFAA, il prend la direction du CFPPA Ariège-Comminges en 2008.

« Mon objectif était clair : travailler pour les Pyrénées ! La diversité des missions de l'Enseignement Agricole m'offrait cette possibilité. En 14 ans, le CFPPA est passé de la TPE à la PME ! Oui, nous sommes bien une entreprise au sein d'un EPL ! Notre développement s'appuie sur une structuration des équipes au service de l'ingénierie de formation. Notre image, nos supports de formations, nos savoir-faire sont reconnus sur les territoires par les professionnels et nos clients mais nous sommes entrés dans un champ concurrentiel très fort ... Notre métier a beaucoup évolué. Le face à face pédagogique laisse place, peu à peu, à un mix présentiel/distanciel qui s'est accéléré avec la crise sanitaire. Cela engendre une évolution des compétences des formateurs, qui doivent accompagner des publics très différents, individualiser les parcours et être capable de produire et/ou d'utiliser des outils numériques. »

Depuis 2017, il est aussi directeur du CFAA Piémont-Pyrénées, centre d'un autre EPL.
« La réussite en CFAA-CFPPA est avant tout liée à une stratégie partagée avec le directeur de l'EPL, quand cela est établi, notre métier est riche, diversifié et passionnant ! »



Baptiste Carrouché

Directeur de la Ferme la Tremblaye (78)

BTSA Production Animales
Ingénieur Bordeaux Sciences Agro



TÉMOIGNAGES

David Gardelle

Directeur

CFPPA Ariège-Comminges (09) et CFAA
Piémont-Pyrénées (31)

Après un bac technologique STAV Baptiste Carrouché hésite entre BTSA et classe préparatoire aux grandes écoles. Il choisit le BTSA plus concret avant de passer le concours d'ingénieur par apprentissage.

« Je ne suis pas issu du monde agricole, mais je me suis très tôt investi dans tout ce qui pouvait avoir un lien avec l'élevage. Pendant mon BTSA, j'ai suivi la formation de Bordeaux Sciences Agro pour le concours par apprentissage. Je me suis orienté dans la filière : reprise, création, management d'entreprise de productions agricoles. J'ai été 3 ans dans la même ferme avec une première année consacrée à l'observation et de la mise en pratique, puis je suis devenu responsable d'élevage : je manageais 8 personnes, j'avais la responsabilité de deux élevages et j'ai animé la nouvelle stratégie d'entreprise. L'apprentissage ne s'adresse pas qu'aux diplômés professionnels, il permet d'avoir des gens opérationnels dès l'obtention du diplôme quel qu'en soit le niveau. Mixer la théorie de l'école et la pratique du terrain permet de voir tous les aspects du métier. La co-habitation entre étudiants et apprentis permet de casser les idées reçues du type « apprenti = jeune qui ne peut pas faire d'études ». Elle crée des apports mutuels entre étudiant plus qualifié sur tout ce qui est théorie et apprenti habitué à se confronter à des cas concrets. L'apprentissage, tout le monde y gagne ! »



Lilou Verne

CAPa horticole

Lycée Saint-Ilan à Langueux (22) (CNEAP)

Lilou était certaine d'une chose : elle voulait travailler avec des animaux. Mais cela c'était jusqu'au jour où son stage de 3ème lui a fait découvrir une entreprise horticole spécialisée dans le maraîchage.

« Ça a été une vraie rencontre. Pourtant les conditions climatiques n'étaient pas extraordinaires à cette époque de l'année... mais comme cela j'ai tout de suite vu des situations pas faciles de ce métier. J'ai préféré m'orienter vers un CAPa car il y a beaucoup de travaux pratiques. Être sur le terrain, c'est vraiment ce qui me plaît. Avec le CAP, on est formé au métier en 2 ans. Cela permet d'apprendre les gestes professionnels. Ce que j'aime c'est que les cours généraux sont basés sur le métier. On est à 100% dans ce qu'on a choisi. Cela me correspond bien. Les profs nous motivent et on se sent vraiment soutenu, tiré vers le haut. Je suis interne et c'est un vrai plus : le temps d'études permet de travailler, on n'a pas de temps de déplacement et on peut se concentrer sur son travail. Après le CAPa, je pense faire un BP en apprentissage. Professionnellement, je pense commencer par être salariée dans une entreprise et à terme, me mettre à mon compte dans le maraîchage. Je sais que le travail n'est pas facile mais c'est un beau métier, qui permet de nourrir les gens. Je suis motivée, travailleuse et je fais ce que j'aime. »

TÉMOIGNAGES

Marine Huberty

Élève en 1^{ère} bac pro Forêt

Lycée de Beaune-la-Rolande (45)



En fin de 3^e Marine s'inscrit en 2^{de} générale.
« Très rapidement j'ai senti que ce n'était pas ce que je souhaitais. Effectivement depuis toute petite j'aime la forêt. Mon père est conducteur d'engins forestiers et j'ai toujours su que c'était ce que je voulais faire. J'ai cherché un établissement et l'année suivante, j'ai pu m'inscrire en 1^{ère} bac pro forêt. Je suis la seule fille dans la classe car ces formations et ces métiers souffrent encore de stéréotypes. Mais vraiment si c'est ce que l'on veut faire, il faut oser et ne pas se poser de questions ! Souvent les gens sont surpris lorsque j'explique mon futur métier mais très rapidement, ils me soutiennent dans ce choix. Dans mon lycée nous ne sommes pas très nombreux et c'est agréable car tout le monde se connaît. En classe on est en petit effectif et bien encadré. Moi ce que j'aime c'est être sur le terrain. Je sais que je me dirigerai dans un métier ou tout se passe en forêt. Je vais bientôt commencer un stage de 5 semaines. Cela va me permettre de découvrir différents métiers. Il est aussi prévu que je parte en stage en Pologne, si la crise sanitaire le permet. Cela me permettra de découvrir des techniques qui ne sont pas forcément utilisées chez nous. Après mon bac, je continuerai en BTSa gestion forestière et peut être après en licence professionnelle. »

Bac général scientifique en poche, Oxana s'interroge. Doit-elle entrer dans une école d'ingénieurs renommée ou s'inscrire en BTSA en apprentissage et être tout de suite en contact avec le monde professionnel ? Elle choisit de s'inscrire en BTSA «Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques» (Anabiotec) la seconde possibilité et ne le regrette pas.

« Cette immersion dans le monde du travail m'a permis de me rassurer quant à la pertinence de mon choix. Dans une entreprise on est le maillon d'une chaîne ce qui permet de découvrir une grande diversité de métiers. C'est très intéressant car c'est difficile à 18 ans de choisir ce que l'on va faire sans connaître le monde professionnel. La formation Anabiotec permet un large choix de métiers. Il y a une grande diversité de modules et les échanges avec les enseignants qui sont aussi des professionnels permettent de découvrir de nombreuses voies. On peut s'orienter vers la biologie, l'agroalimentaire, la R&D mais aussi le nucléaire, les instituts de recherche.... Les contenus des modules sont adaptés aux territoires d'implantation des centres de formation. Après le BTSA, je continuerai en alternance en licence pro bio-industrie et biotechnologie « marine et valorisation des bio ressources ou « aquaculture, micro-algues et revalorisation économique ». A terme, je souhaite travailler dans une industrie qui utilise les biotechnologies dans une démarche d'économie circulaire. Il faut que produire en recyclant deviennent plus rentable ! »



Oxana Denoo

2ème année BTSA Anabiotec
en apprentissage

CFA RAP PACA

Lycée Agricole François Pétrarque (84)



Alix Le Mauff-Le Penru

Étudiante en 5^e Année

École d'Ingénieurs de PURPAN (31)

TÉMOIGNAGES

Alix s'est toujours intéressée au domaine de l'agroalimentaire « Très jeune dans les magasins, je me demandais comment étaient fabriqués les yaourts...». C'est donc tout naturellement qu'après son baccalauréat scientifique, elle s'orientait vers une école d'ingénieur agronome avec une spécialisation en agroalimentaire.

« C'est une filière qui prend de plus en plus d'importance dans la conjoncture actuelle avec l'augmentation de la population et les souhaits des consommateurs pour une alimentation de qualité, saine et durable. Au départ, je souhaitais m'orienter en Recherche et Développement et au fil des stages mon choix s'est affiné et je pense finalement chercher un emploi dans le secteur « qualité ». J'ai apprécié le fait que les nombreux stages permettent de découvrir des secteurs et des milieux professionnels différents. Mon premier stage s'est déroulé dans une coopérative d'exploitation agricole de 4 employés, le second dans une PME (chocolaterie) avec 50 employés et aujourd'hui je suis dans une entreprise agroalimentaire qui est implantée dans une centaine de pays. J'ai effectué 6 mois d'études aux Philippines. Un apport énorme en termes de savoirs mais également au niveau humain. En sortant de sa zone de confort on en apprend beaucoup sur soi et cela prépare aussi à entrer dans le monde professionnel. Je pense que cet équilibre entre enseignement et pratique dans les stages me permettra de m'insérer facilement dans le monde du travail. »



TROISIÈME PARTIE

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**

Une pluralité de voies d'accès aux diplômes

DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

En 2021, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a délivré près de 76 800 diplômes, allant du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- la voie des examens, empruntée par 90% des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis; soit 69 232 diplômés
- l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par environ 10% des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis;
- la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 1% des diplômés.

Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80% depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

Suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, la part des diplômés du baccalauréat professionnel agricole parmi l'ensemble des diplômés est passée de 25% en 2011 à 30% en 2021.

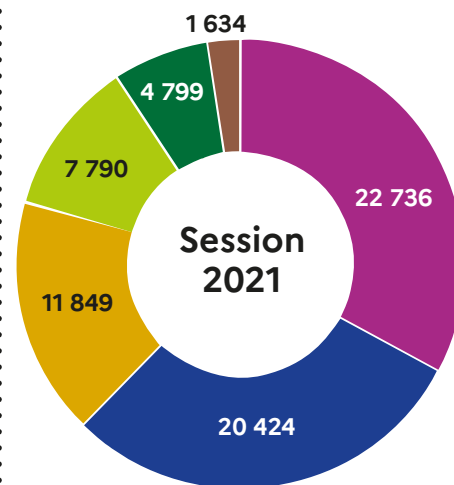
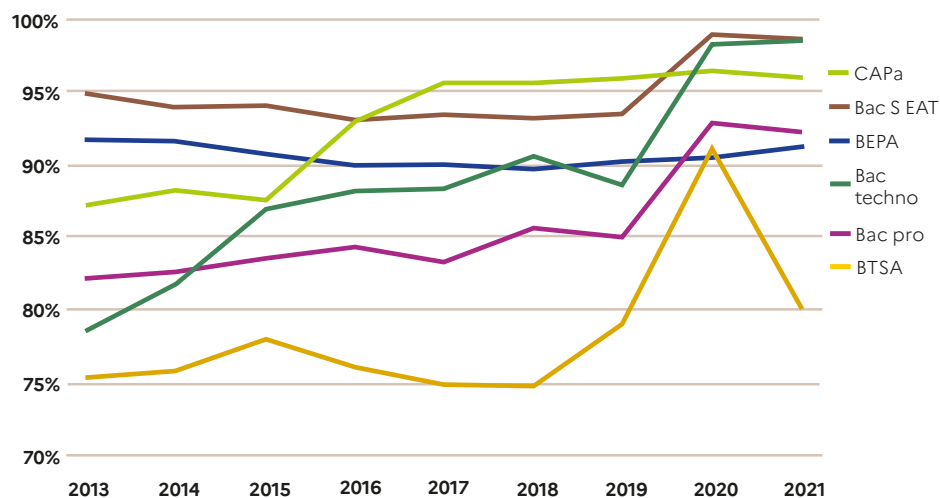
Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans et le Brevet d'études professionnelles agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation.

En 2021, 29 169 bacheliers de France métropolitaine et des départements d'outre-mer ont été diplômés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. 60% des 26 581 élèves présents en seconde professionnelle agricole en 2017 ont obtenu leur baccalauréat professionnel agricole (par voie scolaire) après un parcours en 3 ans sans redoublement et 4% sont toujours en train de le préparer. 636 élèves en Seconde Professionnelle en 2017 se sont orientés vers un baccalauréat professionnel par apprentissage et ont obtenu leur diplôme. Au total 16 646 apprenants en seconde professionnelle en 2017 en voie scolaire ont obtenu leur baccalauréat professionnel, soit 63% de la cohorte de départ.

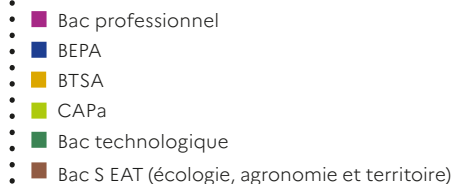
Les sorties en cours de formation et avant d'obtenir le diplôme par voie scolaire sont fréquentes puisqu'elles ont concerné 34% des élèves inscrits en seconde (dont plus de la moitié en seconde); ces derniers ont pu intégrer

une formation par apprentissage pour acquérir ce diplôme (2% des élèves en seconde professionnelle en 2015 ont obtenu ce diplôme par apprentissage), une autre formation de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale, voire entrer dans la vie active. Pour autant, le BEPA a été obtenu par plus de 75% des élèves entrés en seconde professionnelle.

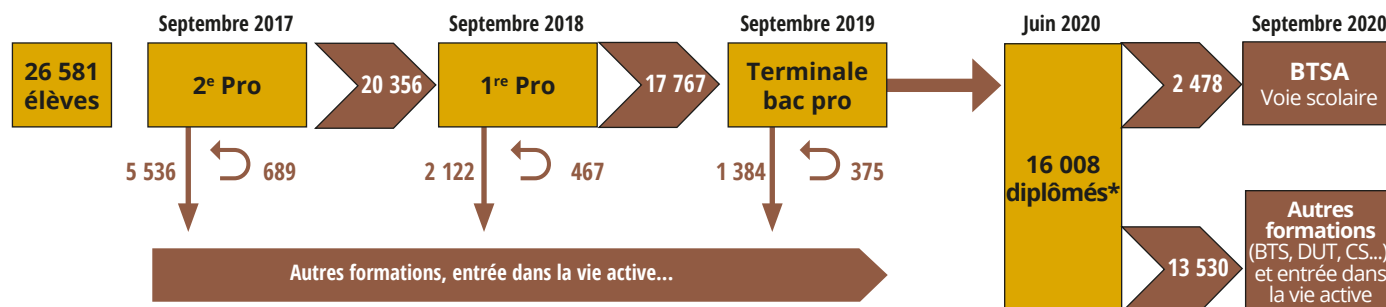
1- ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS DEPUIS LA SESSION 2013 2- NOMBRE DE DIPLÔMÉS



Résultats baccalauréat (session 2021)		
	Education nationale	Enseignement agricole
Bac professionnel	86,7 %	92,2 %
Bac technologique	94,0 %	98,5 %
Bac S	97,6 %	98,6 %



3- PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE EN SEPTEMBRE 2017



*par voie scolaire

Il y a 16 008 diplômés par voie scolaire soit 60,2% de la cohorte de départ. 633 des élèves en seconde Pro voie scolaire en 2017 sont partis en Bac Pro apprentissage et ont obtenu le diplôme à la session 2020. Au total, 16 646 apprenants qui étaient en Seconde Pro par voie scolaire en 2017 ont obtenu leur Bac Pro en 2020, soit 62,6%.

Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés du CAP agricole au BTSA

DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Au cours des trois ans suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel agricole ou BTSA, près de six diplômés sur dix ont poursuivi des études. Parmi ces derniers, 54% des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 39% des bacheliers vers un BTSA et 52% des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle.

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 56% des diplômés du CAP agricole, 68% des bacheliers et 55% des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. Leur insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs que sont le niveau de diplôme, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 76% des titulaires d'un CAP agricole, 86% des bacheliers et 92% des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les

femmes et les hommes, même si elles existent toujours (plus de femmes en temps partiel et une moins bonne insertion).

Pour ce qui est du statut d'emploi des diplômés, des disparités existent selon le niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés du BTSA sont majoritairement en CDI (62% contre 46% pour les bacheliers et 38% pour les CAP agricoles). A l'inverse, 40% des titulaires d'un CAP agricole et 39% chez les bacheliers sont en CDD alors qu'ils ne sont que 21% chez les titulaires d'un BTSA.

Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi. Le Taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA Génie des équipements agricoles (99%) et Agronomie - Productions végétales (97%) ainsi que pour les diplômés du baccalauréat professionnel agricole Technicien en expérimentation animale (94%) et Agroéquipement (94%).

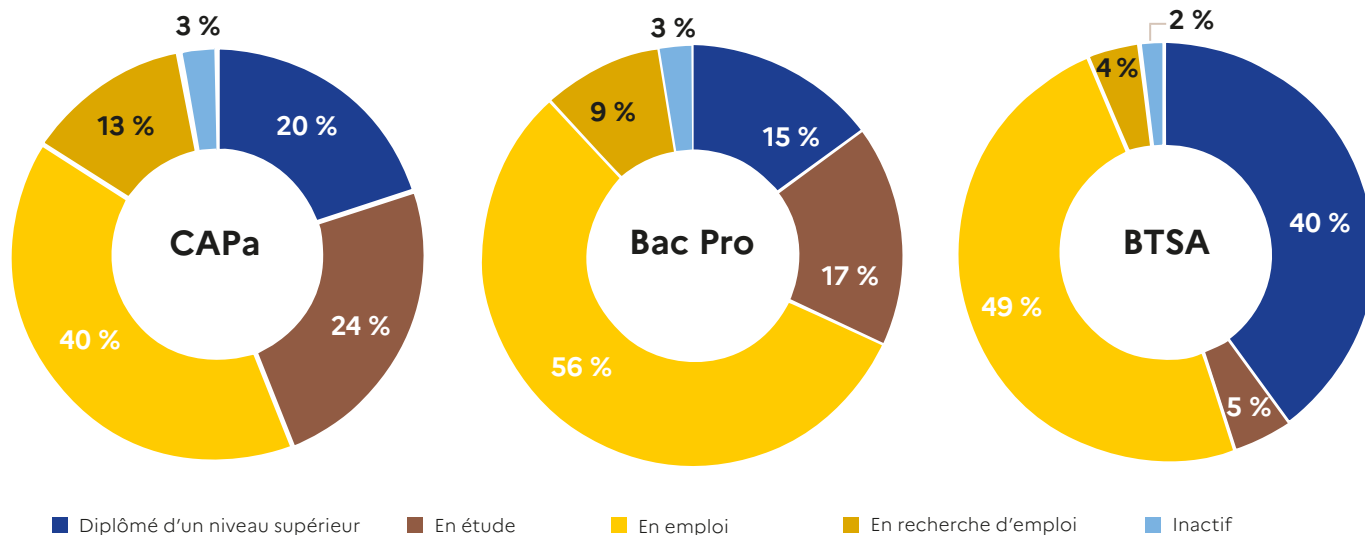
Enfin, la voie de formation s'avère déterminante pour l'insertion professionnelle : les diplômés par apprentissage sont plus souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques.

Enquête 2017 sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés CAPA en 2014, Agrosup Dijon Eduter MAA/DGER (graphique)

Enquête 2018 Cheminement scolaire et professionnel des diplômés du BAC PRO en 2015, MAA - DGER, AgroSup Dijon - Eduter (graphique)

Enquête 2019 sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés BTSA en 2016, MAA - DGER, AgroSup Dijon - Eduter (graphique)

1 SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

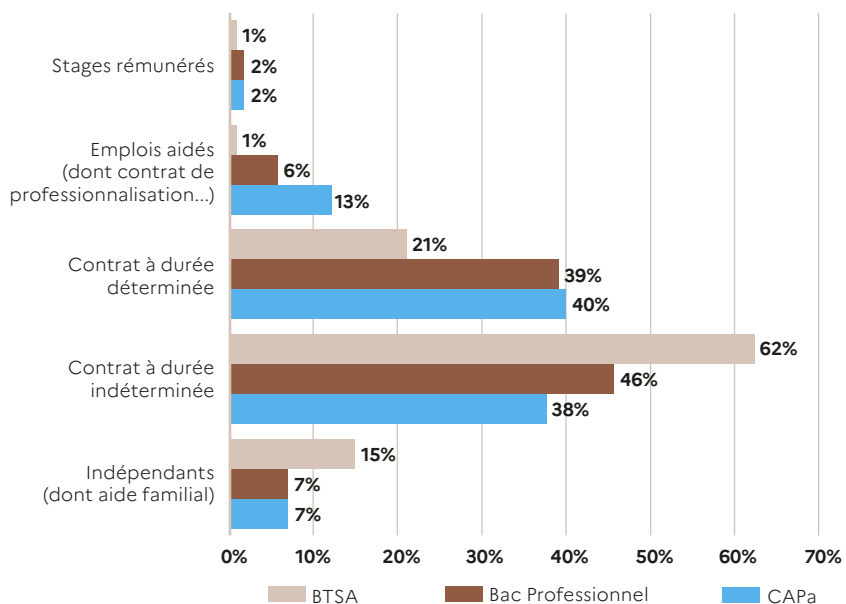


2- TAUX NET D'EMPLOI* TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

	CAP AGRICOLE	BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE	BTSA
	71,8%	83,5%	87,8%
	78,2%	88,9%	94,6%
	75,8%	85,9%	92,3%

* Taux net d'emploi : Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail. Hors diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au cours des 3 ans.

3- STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage toujours très recherchés

DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 800 diplômés d'ingénieur, 600 diplômés de vétérinaire, 60 diplômés de paysagiste et 150 diplômés de doctorat d'État.

Ces diplômés sont amenés à répondre aux défis actuels tels que l'alimentation durable, le développement des territoires, la santé et le bien-être des animaux, l'entretien des paysages, ...

80% des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi six mois après leur sortie de l'école ; ce taux atteint 92% un an après la sortie de l'école.

Les ingénieurs formés par la voie de l'apprentissage présentent une insertion professionnelle encore plus rapide : parmi ceux entrés sur le marché de l'emploi, 88% sont en emploi six mois après la sortie de l'école, 94% à un an. Leurs conditions d'emploi (part de CDI et niveau de rémunération) sont également plus favorables.

Si l'accès à l'emploi est comparable pour les hommes et les femmes, les

femmes ont des conditions d'emploi moins favorables. Cela s'explique par les types de secteurs et les fonctions dans lesquels elles s'insèrent. Plus de la moitié des diplômés travaillent dans l'industrie agroalimentaire, les sociétés de conseil et de services (dont bureaux d'études et d'ingénierie) et les organisations professionnelles agricoles. Les autres secteurs d'emploi sont notamment le commerce et la distribution, le développement, l'aménagement, l'environnement, le paysage et les infrastructures et réseaux, les productions agricoles, les administrations, l'agrofourmure, l'agrochimie et l'agroéquipement, les industries autres qu'agroalimentaires (pharmaceutique, cosmétique, bois...), l'enseignement et la recherche...

À noter qu'au premier trimestre 2021, la promotion d'ingénieurs 2020, diplômée en pleine crise sanitaire liée au Covid-19, présente une bonne insertion professionnelle compte tenu des conditions dans lesquelles elle est entrée sur le marché du travail. Le taux net d'emploi de ces diplômés recule seulement de 3,5 points par rapport à la promotion précédente interrogée également trois à six mois après la

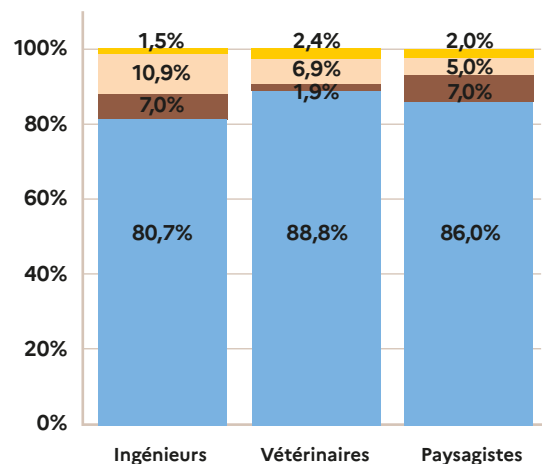
sortie de l'école. L'accès aux contrats à durée indéterminée est stable et le niveau des rémunérations légèrement en baisse : -0,7% pour le salaire brut annuel moyen hors primes et avantages, -2,2% primes et avantages inclus.

La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école, et la moitié d'entre eux exercent en tant que vétérinaire pour animaux de compagnie.

L'insertion professionnelle des paysagistes est généralement caractérisée par un taux d'entrepreneuriat plus important, dans le secteur de la conception et de l'aménagement paysager.

* Pour les vétérinaires, les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur 4ème année du cursus vétérinaire et obtenu le Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. A la fin de la 5ème année du cursus, la quasi-totalité soutiennent avec succès leur thèse de doctorat vétérinaire.

1- SITUATION DES DIPLÔMÉS 1 AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



■ En emploi (dont volontariat)
■ En recherche d'emploi
■ En poursuite d'études (dont thèse)
■ Sans emploi volontairement (congé sabbatique, voyages de découverte, ...)

2- TAUX NET D'EMPLOI* DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN



INGÉNIEURS



91,2%



VÉTÉRINAIRES



98,6%



PAYSAGISTES

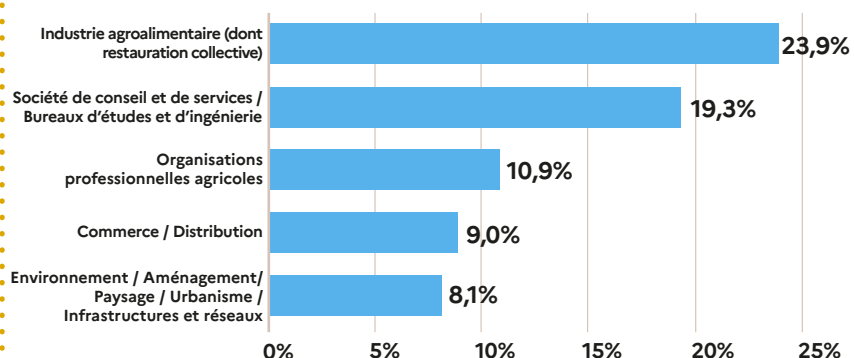


92,7%

* Part des individus en activité professionnelle (y compris volontariat) parmi ceux entrés sur le marché du travail

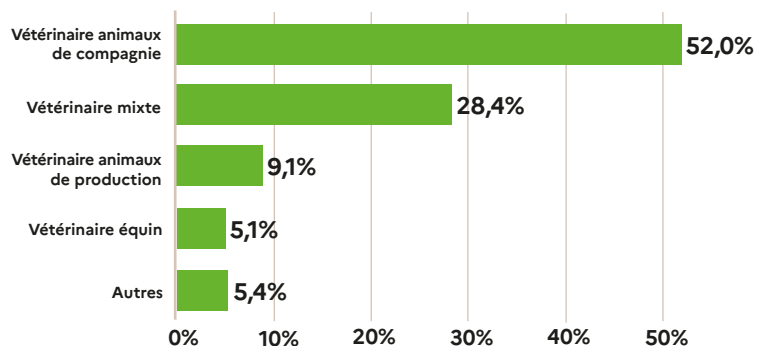
3- SECTEUR D'EMPLOI 1 AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE

Les 5 premiers secteurs* d'activité des ingénieurs

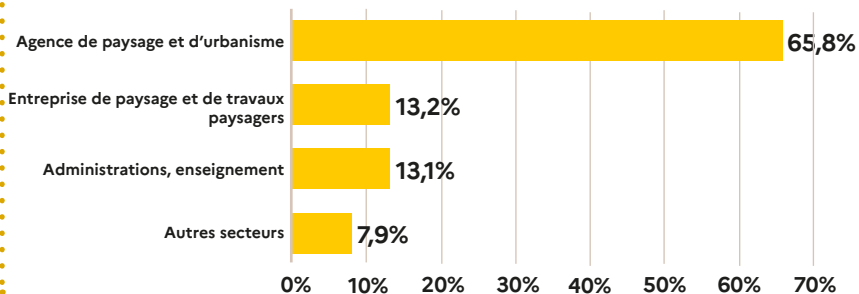


* les autres secteurs d'emplois sont les productions agricoles (dont forêt), l'administration, l'Agrofourniture-Agrochimie-Agroéquipement, les autres industries (pharmaceutique, cosmétique, bois,...), l'enseignement et la recherche, etc.

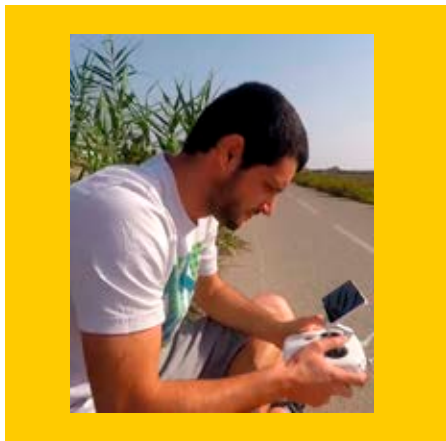
Fonctions exercées par les vétérinaires



Secteurs d'activité des paysagistes



Champ : Diplômés en 2019 des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.



Arthur Haddou

Animateur de contrat territorial

Bac technologique STAV BTSA Gemeau
Master « Sciences de l'eau, eau et société »

Arthur a découvert le domaine de l'eau lors de sa formation en bac technologique STAV.

« J'ai toujours été attiré par l'environnement, la faune, la flore. Après mon bac, j'ai fait un BTSA « Gestion et maîtrise de l'eau » (Gemeau) puis une licence pro à la Sorbonne et enfin un master « Sciences de l'eau, eau et société » à Montpellier (diplôme co-accrédité Montpellier Sup Ago, AgroParisTech et Universités des sciences de Montpellier).

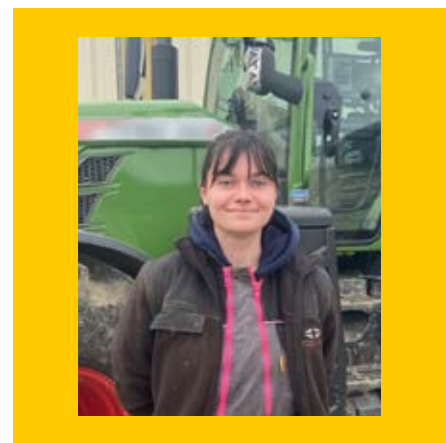
Au départ, je voulais faire des études courtes mais je me suis trouvé dans un environnement où l'on a su m'intéresser et me redonner confiance en moi. Le BTSA m'a donné une formation technique : apprendre à dépolluer l'eau, la rendre potable, faire des relevés... On prend conscience que la ressource en eau n'est pas inépuisable, que sa qualité et sa disponibilité sont très changeantes et soumises à des paramètres sur lesquels chacun peut agir. Ma réelle prise de conscience date des stages au Brésil, au Maroc et en Tunisie où on vit la rareté de cette ressource. J'ai apprécié d'être en contact avec le terrain et de se rendre compte des métiers que l'on pourra exercer. Aujourd'hui, je suis animateur de contrat territorial... je travaille sur les actions à mener pour améliorer la qualité de l'eau des rivières. Je suis employé là où j'ai effectué mon stage de fin d'études. L'insertion professionnelle est excellente dans ce secteur et ce quel que soit le niveau de diplôme. »

TÉMOIGNAGES

Aurore Legal

Terminale bac pro agroéquipement

MFR-CFA « La Rouvraie »
de Montauban de Bretagne (35)



Bac général ES en poche, Aurore se réinterroge sur son projet professionnel.

« Je savais que je voulais travailler dans l'agriculture et plus précisément dans tout ce qui touche le machinisme mais je pense que j'hésitais car cela est considéré souvent comme un métier « pour les garçons ». Pourtant, depuis toujours j'accompagne mon père sur les machines... j'ai décidé de sauter le pas et je me suis inscrite en bac pro « Agroéquipement » et vraiment je ne regrette pas ! Je suis en MFR donc en alternance entre l'établissement de formations et une entreprise. Dans l'enseignement agricole en général, il y a beaucoup de stages ou d'apprentissage. C'est la meilleure façon d'apprendre. Il y a une majorité de cours professionnels et surtout du concret ! Nous avons des formateurs qui sont des professionnels, qui sont proches de nous et qui vivent quotidiennement les mêmes situations. Je trouve qu'ils sont très accessibles. Je suis dans une entreprise de travaux agricoles et je découvre toutes les activités au rythme des saisons. Après mon bac, je ferai un BTSA puis je souhaiterai être salariée et à terme, reprendre l'exploitation familiale. Je ne suis pas inquiète car dans ce secteur d'activité, l'insertion professionnelle est excellente. Et vraiment, ce que je vis aujourd'hui me conforte dans le fait que tous les métiers sont accessibles à tous : filles et garçons ! »

La terre pour Laëtitia Coumau c'est toute sa vie.

« Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu une passion pour « nos » terres, notre terroir et le patrimoine familiale. A 6 ans je voulais reprendre la ferme pour en faire une ferme pédagogique mais, au lycée ne me sentant pas les épaules pour me lancer seule, je me suis orientée en ingénierie mécanique et je suis devenue « calculateur aéronautique ». En 2012, j'ai réalisé que ma terre me manquait. Je voulais offrir à mes enfants le cadre de vie que j'avais connu.

Avec mon mari, ingénieur dans l'aéronautique, nous avons changé nos projets. Je suis devenue enseignante et nous avons entamé la rénovation de la maison sur l'exploitation. Nous avons commencé par le lancement de 4 chambres d'hôtes, afin d'assurer une stabilité financière et avancer sereinement dans notre parcours de reprise de l'entreprise agricole familiale.

N'ayant pas de formation agricole, j'ai fait un «Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole» (BPREA) afin d'avoir une culture générale agricole et de donner un cadre à mes démarches. Ayant peu d'affinité avec la grande culture céréalière, seul atelier de l'exploitation, j'ai créé mon projet autour de l'élevage avicole. Mon objectif : maîtriser la totalité de la chaîne de production de poulet de chair bio, des poussins de 1 jour jusqu'à l'abattage et la vente directe. En juillet 2021 je me suis installée comme agricultrice avec la dotation jeune agriculteur.



Laëtitia Coumau

BPREA Agricultrice élevage avicole
CFPPA Sainte-Livrade sur Lot (47)



Alice Guingal

Vétérinaire mixte
Montréjeau (31)



Alice Guingal est salariée d'une clinique mixte au pied des Pyrénées.

« J'ai toujours voulu être vétérinaire, mais c'est pendant le DUT génie biologique que j'ai fait le choix de travailler en milieu rural, choix qui s'est confirmé durant ma scolarité à l'école vétérinaire. En 5ème année, j'ai fait un tutorat dans une clinique mixte en milieu rural. Cela permet de faire un stage de 5 mois en clinique. C'est extrêmement formateur : on est mis en situation et l'on gère des cas pratiques tout en étant bien sûr toujours accompagné par un vétérinaire. Je suivais essentiellement les déplacements en rural, mais je me suis aussi formée sur les animaux de compagnie. Ce tutorat permet d'être dans le concret et de se préparer. J'ai gagné en autonomie et en expérience pour mon entrée dans la vie professionnelle. » Pour Alice Guingal, il est vraiment très important pour les étudiants de « faire un maximum de stage et de multiplier les expériences. C'est ainsi que j'ai pu me rendre compte de l'extrême variété et richesse des activités en clinique mixte : animaux d'élevage, chevaux mais aussi chiens et chats, on est extrêmement polyvalent. J'aime aussi beaucoup le contact avec les gens ; il faut aimer les relations humaines, finalement on fait beaucoup de « social » c'est humainement très enrichissant. Aujourd'hui, je suis salariée, et plus tard sûrement associée, une fois que j'aurai acquis plus d'expérience. Mais toujours en milieu rural ! »



Valentin Naud

Bac pro CGEA - BTSa APV (CFPPA 47)
et CS (CFPPA de Laval - 53)

Après un bac professionnel spécialisé en grandes cultures et un BTSa en agronomie et production végétale, Valentin Naud a souhaité se spécialiser. Peu satisfait du contenu de la licence professionnelle ou il s'était inscrit, il devient responsable de silo à grains. Le projet de méthanisation que se met alors en place dans l'entreprise ou il travaille l'intéresse et l'amène à s'inscrire en CS (Certificat de spécialisation) Responsable d'Unité de Méthanisation Agricole.

« Le CFPPA de Laval proposait cette formation. Un an en apprentissage avec 12 semaines de formation réparties sur l'année. L'association des cours théoriques et de la formation pratique en entreprise m'a permis d'acquérir de bonnes bases en biologie et sur la réglementation entre autres. Le Certificat de spécialisation est un vrai plus pour bien démarrer dans la vie professionnelle. Le BTSa permet déjà de trouver facilement un emploi, mais là c'est encore plus rapide ! Aujourd'hui je suis opérateur de méthanisation chargé de l'alimentation, de l'entretien et j'effectue des petites réparations. Je remplis également des tâches administratives. Dans un premier temps, je vais évoluer vers le poste de responsable de méthanisation. A plus long terme, je pense d'ici quelques années reprendre la ferme familiale qui est en céréales, noyers et élevage de porcs et j'aimerais y adjoindre une activité de méthanisation. »

TÉMOIGNAGES

Mathieu Bergerault

Ingénieur Paysagiste concepteur
Institut Agro Rennes-Angers
(ex AgroCampus Ouest)



Tout en souhaitant être paysagiste, Mathieu Bergerault souhaitait également être ingénieur.

« J'ai découvert le cursus que proposait AGROCAMPUS OUEST lors de l'Exposition Florale d'Angers 2014. Des étudiants de l'école exposaient et les échanges que j'ai eus avec eux m'ont donné envie, dès l'obtention de mon bac, de passer le concours d'entrée. Durant les 5 ans de formation, j'ai particulièrement apprécié les contacts constants avec le milieu professionnel que ce soient avec les nombreux stages ou la vie associative très riche. C'est un vrai plus pour intégrer le monde du travail puisque nous sommes impliqués dans des manifestations regroupant des acteurs du 'Végétal' et de professions diverses. Par ce biais, les associations de l'école nous permettent de nouer nos premiers contacts avec les professionnels de la filière, qui deviendront par la suite nos futurs collaborateurs. J'étais un peu inquiet pour mon 1^{er} stage en Irlande (2016), mais celui-ci m'a permis d'être rapidement intégré dans le monde professionnel tout en me familiarisant avec l'anglais. Aujourd'hui, je suis en CDI dans l'agence de paysage où j'ai effectué mon stage de fin d'études. Ce poste m'a été proposé avant l'obtention de mon diplôme. Malgré la crise sanitaire, nous sommes un grand nombre à avoir trouvé un poste dès la fin de notre scolarité. J'ai été très intéressé par le cursus scientifique qui permet de développer l'esprit de synthèse et l'intégration des notions de développement durable et de protection de l'environnement. Il y a une véritable prise en compte des besoins et des souhaits de la société d'aujourd'hui. »

D'ici quelques mois, Kevin Sicard sera chef d'entreprise. Avec son associé, ils seront à la tête d'une exploitation agricole ovine de 700 brebis et de 253 hectares.

« Actuellement je suis formateur à mi temps en CFA et je prépare mon installation. J'ai toujours aimé les animaux et le grand air. J'ai choisi la filière pro en 3ème un peu contre l'avis des enseignants et je n'ai pas regretté ce choix. Cela m'a permis d'être rapidement au contact de la profession. Par exemple, tous les concours faits avec le lycée m'ont permis de créer un réseau et je n'ai jamais manqué d'offres de stage ou d'emploi. Je compte garder le lien avec la transmission et la pédagogie en participant aux jurys d'exams, en proposant un partenariat au lycée pour que les élèves puissent venir faire des travaux pratiques dans mon exploitation. Les stages dans la formation, c'est un vrai plus ! Alors, dès que je serai installé, je me proposerai comme maître de stage. L'apport a été énorme pour moi avec des maîtres accueillants et très présents et je veux reproduire cela. Les liens avec les enseignants sont importants aussi. Je sais que si j'ai des problèmes lors de la mise en route de l'entreprise, je pourrai joindre mes anciens profs pour leur demander conseils et aide. Aujourd'hui, une ferme c'est une véritable entreprise mais, j'ai rencontré des profs passionnés qui ont su m'apporter ce qu'il fallait pour être opérationnel. »



Kevin Sicard

BTSA production animale
Licence pro Conseil en élevage.
En cours d'installation
Melle (79)

Aurélienne Sonnevill

Ingénieure, chef d'exploitation



TÉMOIGNAGES

Après son baccalauréat scientifique, Aurélienne Sonnevill hésite entre une classe préparatoire aux grandes écoles et une préparation intégrée dans une école d'ingénieur. Elle choisit la seconde possibilité qui lui permet de faire rapidement des stages et intègre L'Institut polytechnique UniLaSalle.

« Dès la deuxième année, je suis partie 6 mois au Canada. J'ai découvert d'autres façons de travailler, un milieu professionnel différent et je suis devenue bilingue français/anglais. J'ai fini ma scolarité en apprentissage avant d'entamer une année de spécialisation « machinisme agricole » à Agrosup Dijon. J'ai effectué un VIE de 2 ans en Belgique chez un constructeur. Ces différentes expériences tout au long de ma scolarité m'ont permis d'avoir toujours le choix entre de nombreuses propositions de stages ou d'emplois. Aujourd'hui je suis en reprise d'exploitation et en même temps « chef de plaine » pour une entreprise agro-alimentaire avec comme mission l'optimisation des cultures et l'accompagnement des agriculteurs. J'ai aimé multiplier les expériences dans des secteurs différents (informatique, commerce, communication...). J'ai toujours réinvesti ce que j'avais vu précédemment dans mes différents emplois. Le socle de connaissances acquis durant les années de formation permet de rebondir et de s'adapter rapidement à un marché de l'emploi qui évolue. Il y a une grande diversité de débouchés qui fait qu'on ne finit pas forcément avec des bottes. Sauf si on le souhaite !



QUATRIÈME PARTIE

**ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL**

Les établissements agricoles, engagés dans le plan « enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie » : un atout pour les territoires

Lune des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Il s'agit pour les établissements d'agir avec et pour leur territoire en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Pour accompagner les établissements dans cette mission, les dispositifs Chef de projet de partenariat et Tiers temps ont été mis en place.

Depuis 2003, le dispositif Chef de projet de partenariat a pour objectif de créer des collaborations durables entre les établissements publics d'enseignement agricole technique, les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les organisations professionnelles et les structures à vocation territoriale. À cette fin, des ingénieurs sortant d'école sont mis à disposition des établissements afin de mener à bien ces projets.

Par ailleurs, le dispositif Tiers temps, créé en 2007, permet également à des enseignants de consacrer un tiers de leur temps de travail à la mise en œuvre de projets qui, comme pour les chefs de projet de partenariat, contribuent à l'animation et au développement des territoires, mission qui fait partie des orientations prioritaires du ministère.

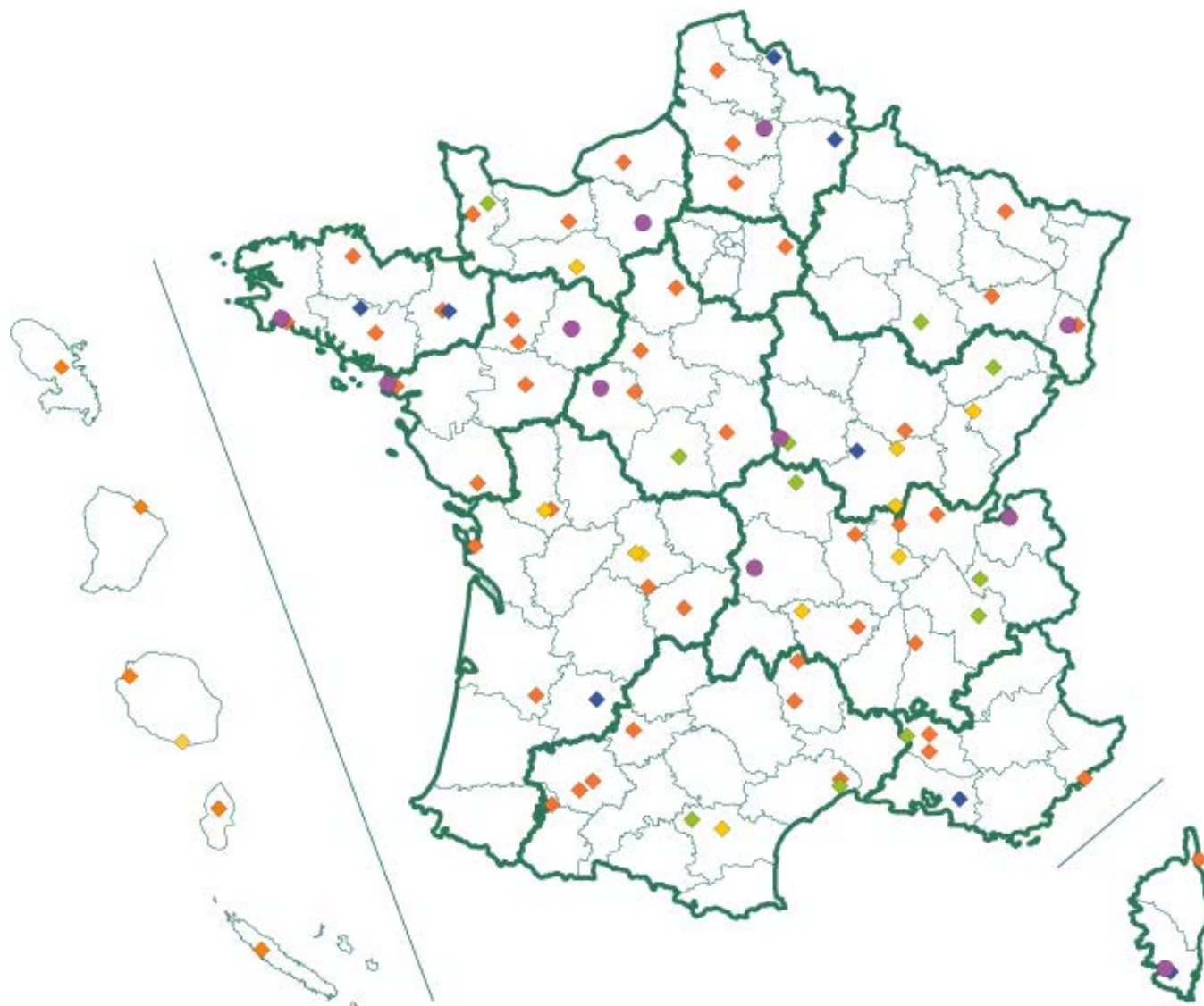
Pour la rentrée 2021, ce sont 73 projets relevant de ces deux dispositifs qui étaient en cours sur les thématiques agricoles et d'élevage (dispositifs en faveur de la transition agro-écologique, amélioration du bien-être animal, suppression et réduction des intrants de synthèse, autonomie protéique), l'alimentation (mise en œuvre de systèmes alimentaires locaux et durables, évolution des modes de transformation et de commercialisation), la protection et la valorisation de la biodiversité, l'atténuation des effets du changement climatique (mise en place d'actions de diagnostic énergétique, bilans carbone, stockage du carbone dans les sols), l'adaptation au changement climatique et la gestion de l'eau, les pratiques pédagogiques

et éducatives (climat scolaire et éducation à la citoyenneté, handicap) et la coopération internationale.

Ces projets participent à l'atteinte d'un objectif prioritaire pour cette année scolaire 2021-2022, la définition et le lancement par chaque établissement d'un plan stratégique « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie ». Pour encore faciliter cet objectif, 4 530 heures de décharges horaires pour le secteur public et 1 242 heures pour le secteur privé, ont été attribuées à des enseignants afin de coordonner collectivement au sein des établissements la rédaction de ces plans locaux qui doivent permettre de faire évoluer l'enseignement agricole en réponse aux transitions nécessaires des métiers du vivant.

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

LOCALISATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS *CHEF DE PROJET DE PARTENARIAT ET TIERS TEMPS*



Dispositifs

- Chef de projet de partenariat
- ◇ Tiers temps

Thématiques

- 🌾 Enseigner à produire autrement
- 🏡 Développement territorial
- 📖 Pratiques pédagogiques et éducatives
- 🌍 International

Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions agroécologiques

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

Au sein des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, les exploitations agricoles et ateliers technologiques tiennent une place toute particulière. Ces unités de production à vocation pédagogique, assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- une fonction de formation des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- une fonction de production et de commercialisation ;
- une fonction de démonstration, d'expérimentation agricole et plus largement de développement des territoires.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire. 4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques. La ferme enseignement agricole regroupe 190 exploitations agricoles, 25 ateliers

technologiques agroalimentaires et 10 centres équestres qui s'étendent sur 18 994 hectares utiles.

La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 17% sont spécialisées dans l'horticulture - maraichage, 11% dans les grandes cultures et autant en vigne.

Avec la mise en œuvre du plan d'action « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie » (dit EPA2), les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole continuent à participer à la transformation des systèmes de production et d'alimentation alliant performances économique, sociale et environnementale. Ces centres constitutifs ont entrepris, souvent en collectifs, un travail de revisite approfondie de leurs projets d'exploitations sous l'angle d'une reconception de leurs systèmes vers l'agroécologie, mettant en œuvre une grande diversité de méthodes de diagnostics, afin de viser la durabilité.

Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier de financements dans le cadre de différents appels à projets notamment ceux du Programme National de Développement

Agricole et Rural (PNDAR) piloté par la DGER.

Depuis la rentrée scolaire 2020, un nouveau dispositif a été mis en place ; 31 correspondants RMT (réseau mixte technologique) ont pour mission de faciliter la participation de l'enseignement agricole technique à ces concertations thématiques et à assurer une meilleure traduction en « enseignables » des résultats produits par ces collectifs, en s'associant aux partenaires de la recherche et du développement.

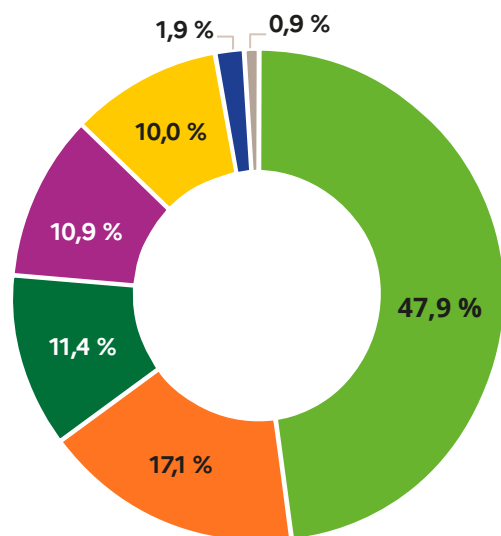
Les exploitations mettent en œuvre l'agro-écologie :

- 35% des exploitations sont certifiées HVE
- 28% des surfaces de l'enseignement agricole est en AB et 70% des EPLEF-PA possède au moins un atelier de production certifié en AB

Elles réduisent ainsi l'utilisation des intrants chimiques de synthèse

- 80% des exploitations n'ont pas utilisé de glyphosate en 2021
- 35% des exploitations est membre d'au moins un réseau DEPHY FERME, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires.

1- TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES



Polyculture
élevage



Horticulture,
arboriculture



Grandes
cultures



Viticulture



Agroalimentaire

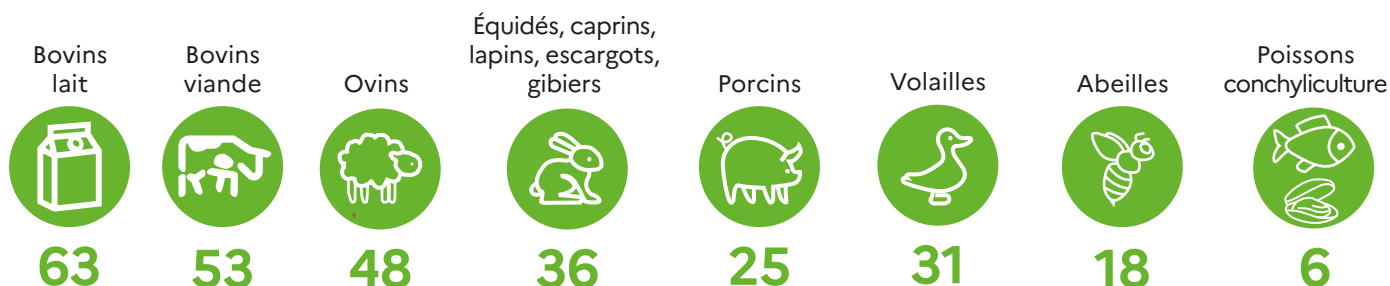


Aquaculture



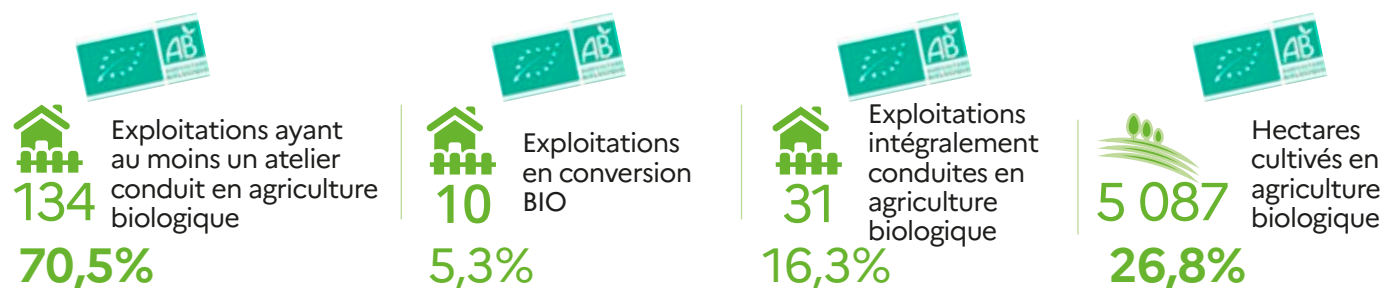
Autres

2- RÉPARTITION DES ATELIERS D'ÉLEVAGE AU SEIN DES EXPLOITATIONS*



* Une exploitation peut compter plusieurs ateliers.

3- L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes

L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi.

Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives. Les activités proposées sont nombreuses, diversifiées et peuvent tenir compte des spécificités régionales ; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et plongée sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire. À la rentrée 2021, environ 120 établissements proposent des sections sportives, dont une centaine d'établissements publics et une vingtaine d'établissements privés.

En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives biquilifiantes, le ministère

de l'Agriculture et de l'Alimentation participe à l'animation et au développement des territoires. C'est notamment le cas dans les régions où la pluriactivité combinant activités agricoles, entretien de l'espace rural et encadrement d'activités sportives est courante.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est, quant à elle, mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités périscolaires d'animation. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques en partenariat avec des professionnels de la culture.

Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre des autres temps de vie du jeune dans l'établissement, via notamment des Associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (Alesa). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, les Alesa favorisent ainsi leur engagement citoyen. Elles sont un pivot de l'éducation socioculturelle au sein des établissements, où elles

mettent en œuvre des pratiques socioculturelles et de loisirs par et pour les jeunes.

De plus, chaque établissement a la possibilité de mettre en œuvre un enseignement facultatif intitulé Pratiques culturelles et artistiques à raison de 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est alors pris en compte dans la délivrance des diplômes.

Pour découvrir la diversité des projets socio-culturels conduits par les établissements agricoles et leurs enseignants, le réseau Animation et Développement Culturel de la DGER s'est doté d'une lettre numérique trimestrielle, l'ADC.

Suivre le lien :

<http://education-socioculturelle.ens-fea.fr/adc-lettre-info/>

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

1- RÉPARTITION DES SECTIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE SUIVANT LA DISCIPLINE PRATIQUÉE



44
Rugby



41
Activités pleine nature
et montagne



21
Équitation



19
Football, futsal



14
Activités nautiques
et aquatiques



11
Baskey-ball, handball,
volley-ball, badminton



2
Athlétisme



2
Musculation

2 - CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES 2019-2020



Établissements engagés

68



Équipes inscrites

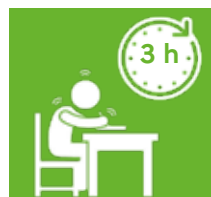
161



Équipes féminines

70

3 - ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE ET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : HORAIRE HEBDOMADAIRE



Éducation
socioculturelle



Éducation
physique et sportive

De futurs professionnels ouverts à l'international

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe et au monde, conscients des enjeux internationaux. Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

Ces deux dernières années, la dynamique de mobilités de l'enseignement agricole a été impactée par la pandémie et n'a pas pu atteindre son niveau de référence de près de 25 000 mobilités par an.

La situation particulière, à laquelle l'enseignement agricole a dû faire face, a fait naître des projets numériques et des mobilités hybrides pour conserver les liens avec les partenaires européens et internationaux.

Les 28 réseaux Europe et International

de l'enseignement agricole, couvrant une 60aine de pays, ont maintenu leurs partenariats par des moyens alternatifs et propices aux réflexions sur des coopérations durables.

Les 1052 projets Erasmus+ réalisés par les établissements agricoles entre 2014 et 2020 ont stimulé les établissements pour s'emparer du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 et de ses thématiques prioritaires : l'inclusion, la transition écologique, la transformation numérique et l'apprentissage de la citoyenneté européenne.

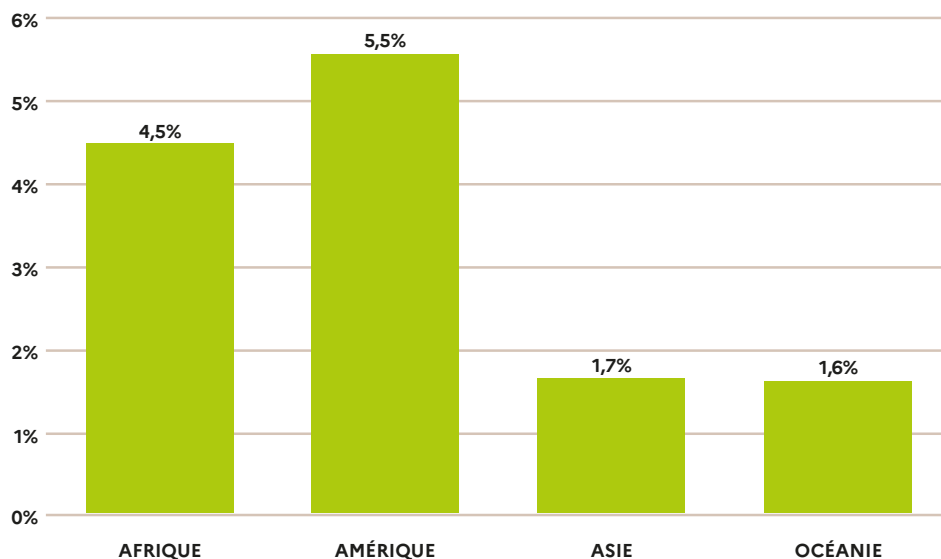
Du 1er janvier au 30 juin 2022, la France exercera la présidence du Conseil de l'Union européenne. Les jeunes des établissements agricoles sont invités à participer à la construction à l'Europe telle qu'ils la veulent.

Par ailleurs pour valoriser la richesse des projets portés par les établissements d'enseignement agricole dans le cadre de l'éducation à l'Europe, la DGER les a encouragés à solliciter la labellisation PFUE pour des événements qu'ils organiseront pendant le semestre de la Présidence française. Les événements de l'enseignement

agricole labellisés apparaîtront dans le programme officiel de la PFUE et seront estampillés de l'emblème de la Présidence.

2022, année européenne de la jeunesse est aussi le temps idéal pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Le RED accompagne les acteurs de l'enseignement agricole sur cette thématique transversale. Il propose des formations et des outils pédagogiques (organisation d'accueil, sensibilisation aux inter-culturalités, utilisation de jeux sérieux, réflexions sur les enjeux sociétaux, participation aux Campagnes citoyennes, organisation et capitalisation des expériences de mobilité).

1- MOBILITÉS INTERNATIONALES DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2019



2- CHIFFRES CLÉS SUR LE PARTENARIAT ET LES ÉCHANGES



Réalisation par les établissements agricoles entre 2014 et 2020

Partenariats de coopération



+ de 100 pays partenaires

5 117 jeunes accueillis en 2020



(formation et stage)

+ de 100 outils ECSI



sur la citoyenneté, l'interculturel, les ODD et l'alimentation

28 réseaux Europe et International



Couverture sur plus de 60 pays



En seconde, Aïla entre en filière technologique STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

« J'ai aussi suivi la Section Sport de l'Enseignement Agricole (SSEA) « Montagne et Randonnée ». J'ai apprécié de pouvoir couper avec les cours, de découvrir l'environnement à l'extérieur du lycée et de rencontrer les autres promos de l'établissement.

J'ai découvert le métier d'Accompagnateur Moyenne Montagne (AMM) et cela m'a apporté des points au bac ! Je souhaitais continuer en formation biquilifiante, je me suis inscrite en BTSA gestion et protection de la nature (GPN) « Biquilification ». Deux années intenses : beaucoup de stages, un travail très dense ! En plus des matières, il y a aussi les pratiques sportives. Par semaine, j'avais : 1h de musculation et/ou de natation, 2 à 4 h de course d'orientation ou ski roue, puis 1h à 4h de sport ou rando à la journée. C'est super, on peut avoir jusqu'à 3 diplômes à la fin de la formation (BTSA GPN, pisteur secouriste en ski nordique et premier secours en équipe (PSE)).

On découvre différents métiers, ce qui ouvre des perspectives pour l'avenir et cela permet d'avoir un nombre de diplômes conséquent en seulement 2 ans. Humainement l'apport est très riche : on se voit progresser au niveau sportif, on gagne en estime de soi, on travaille avec les autres. Réussir plusieurs diplômes c'est valorisant ! »

Aïla Tournier

Ancienne élève des lycées de Saint-Ismier (38) et de Montmorot (39)

Bac technologique STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
BTSA gestion et protection de la nature (GPN)

TÉMOIGNAGES

Philippe Cousinié

Animateur Réso'them
Transition agro-écologique



Ingénieur agronome, Philippe Cousinié a travaillé 8 ans en Amérique Centrale et en Afrique. De retour en France, il enseigne l'économie en lycée agricole avant d'intégrer les Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) où il sera chargé de développement pour l'agriculture durable. En 2010, il devient animateur national pour la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, un poste qui lui permet de mettre à profit ses différentes expériences. « Ce poste est éminemment transversal. Nous mettons en place démarches, méthodes et outils d'accompagnement pour soutenir en région les projets nationaux et d'établissements locaux de formation. Le plan « Enseigner à Produire Autrement » en 2014 a entraîné un travail collectif entre les animateurs, la DGER, le dispositif national d'appui, les régions et des partenaires. Cela s'est intensifié avec la crise sanitaire que nous traversons. La fonction d'accompagnement dans la transition agro-écologique est devenue croissante. L'une de nos missions est de faire travailler entre eux les acteurs de la formation, du développement et de la recherche sur des sujets particuliers liés à l'actualité comme par exemple la sortie du glyphosate, la sortie des néonicotinoïdes en betterave ou l'accompagnement du plan Ecophyto dans l'enseignement agricole. Il faut être capable de travailler dans l'urgence, de s'adapter aux demandes mais également de les anticiper avec un objectif : répondre simplement à la complexité. »

En 3^{ème} Julie Lestang effectue un stage dans une chocolaterie et c'est le déclencheur : « J'en suis ressortie conquise en me disant c'est ce que je veux faire ! J'ai passé le concours B (concours après un parcours universitaire) pour les écoles agronomique et vétérinaire et j'ai choisi la formation systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud. J'ai apprécié de rencontrer des enseignants passionnés qui ont su nous transmettre leur passion. La pédagogie active est un vrai plus : beaucoup de travaux de groupe avec des gens d'origines et de formations différentes. Une mixité très formatrice. Cela permet de s'adapter facilement à toutes les situations, de travailler avec des interlocuteurs très différents les uns des autres. La formation scientifique très complète et généraliste est un vrai plus. On approche tous les aspects d'une entreprise agroalimentaire : transformation, management, marketing... J'ai effectué mon stage de 6 mois de fin d'études en Côte d'Ivoire et à l'issue, l'entreprise m'a proposé un CDI. Aujourd'hui, j'ai 3 missions dans l'entreprise : je travaille sur un projet d'amélioration de la productivité des cacaoyers, mais aussi sur l'amélioration de la qualité et sur la formation des techniciens agricoles sur le terrain. La recherche dans le milieu de l'entreprise présente un aspect très intéressant car concret. L'application est immédiate c'est un vrai plus.



Julie Lestang

Ingénieure des systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud
L'institut Agro | Montpellier (34)
Assistante recherche en agronomie du cacao en Côte d'Ivoire

Clément Michon

Élève en 1^{ère} année de BTSA
Agronomie et Productions Végétales



TÉMOIGNAGES

Scolarisé dans un lycée agricole depuis la classe de 2^{de}, Clément s'est rapidement intéressé à l'éco-responsabilité. « Je suis curieux de nature et cela m'intéressait de voir ce qu'il se cachait derrière ce mot. Tout de suite cela m'a plu : beaucoup de projets, on parle beaucoup, on débat, on participe à des réunions avec des associations, des professionnels des différents secteurs. Cela nous donne une grande ouverture d'esprit et nous apporte également beaucoup de données qui complètent nos cours. J'ai particulièrement apprécié de participer à l'écriture du Plan Local «Enseigner à produire autrement» (EPA) de notre établissement. Il y avait des représentants de tous les acteurs du lycée. Cela a permis d'échanger avec des personnes avec lesquelles nous n'échangeons pas forcément, mais aussi que chacun puisse apporter sa vision des choses, ses questionnements

En tant qu'élèves, nous nous sommes rendu compte que nous avons des connaissances plus grandes que ce que nous pensions... et que nous savions les mobiliser. Les professeurs qui n'enseignent pas de matières techniques ont été surpris par nos connaissances. Nous avons apprécié que nos avis soient entendus et écoutés. Nous étions tous sur le même pied d'égalité. Nous n'étions pas seulement présents pour la forme. Aujourd'hui, j'ai quitté ce lycée mais je sais que ce que nous avons proposé est en train d'être mis en place. C'est important de travailler tous ensemble !



Jean-Yves Metin

Chef de Projet/ développeur Erasmus
UNMFREO

En 1995, objecteur de conscience, Jean-Yves Metin est moniteur en maison familiales rurales (MFR). On lui propose alors un emploi de chargé de mission sur la formation continue. En 2010, il se voit offrir une nouvelle mission sur la mobilité et l'ouverture au monde et aux autres.

« Nous avons mis en place un groupement qui comptait 3 MFR et aujourd'hui, le consortium sur la région Bourgogne Franche-Comté compte plus de 80 établissements dont des lycées du CNEAP et des lycées professionnels de l'Education nationale, et des MFR avec environ 600 mobilités par an.»

En 2016 il débute une mission nationale sur Erasmus+.

« Dans le réseau MFR entre 2014 et 2018, le nombre de jeunes en bac pro et effectuant une mobilité de 3 semaines est passé de 2 000 à plus de 4 000. Cette volonté politique et institutionnelle relayée dans les établissements, par la structuration des consortia en Fédération permet d'aider les établissements en les déchargeant au maximum des aspects administratifs. Au-delà de la découverte de nouvelles pratiques, ce qui est le plus apprécié, c'est le gain d'autonomie et de maturité tout en étant dans un cadre structuré et sécurisé. C'est essentiel pour des jeunes qui ne sont pas habitués à quitter leur « zone de confort ». Les jeunes reviennent avec des étoiles dans les yeux ! Nous souhaitons qu'en 2027, on puisse partir à l'étranger dès la classe de 4^e et ce jusqu'en BTS.»

TÉMOIGNAGES

Betty Labeau

BTSA Analyse et Conduite des
Systèmes d'Exploitation (ACSE)
Lycée agricole de Laval (53)



Engagement : voici le mot qui pourrait définir Betty qui entame sa 4^e année dans l'enseignement agricole mais également comme déléguée des élèves des Pays de la Loire au niveau national.

« C'est mon second mandat. Dès la classe de 2^{de}, j'ai été élue. Je suis quelqu'un qui aime représenter les autres et défendre des idées. Cela m'a permis de prendre très vite des responsabilités, de porter la voix des élèves, de participer au travail de valorisation de l'enseignement agricole. A titre personnel, cela m'a fait grandir. C'est un rôle riche de rencontres : avec d'autres délégués, avec des personnalités. J'ai, entre autres, participé à des échanges avec des ministres, avec le directeur général. On est amené à réfléchir et à s'exprimer sur des sujets qui, au départ, ne nous étaient pas connus. C'est important de porter la voix des jeunes et j'apprécie le rôle qui nous est confié. On sent que nos avis sont importants et nous sommes souvent sollicités sur des sujets comme l'égalité, le développement durable, l'avenir de nos métiers... » Betty veut se spécialiser dans le secteur équin.

« J'ai très envie de partir à l'étranger pour découvrir d'autres façons de travailler et en particulier les systèmes innovants dans les écuries de chevaux de sport. Mon rôle de déléguée m'a également donné envie de prendre des responsabilités dans des organisations professionnelles ou sociales. »

Après 10 ans comme gestionnaire d'un lycée agricole Claire Coulanges intègre le pôle « ressources, appui et contrôle des établissements » du service Recherche Formation et Développement (SRFD). A la faveur d'une réorganisation, elle prend en charge les politiques éducatives et devient dans le même temps référente handicap pour la région Centre.

« Ma mission est de favoriser l'accueil et la réussite de la scolarité de tous les publics. Pour ce faire j'accompagne les établissements dans la mise en place de projets spécifiques, sur la réglementation, sur les contrats pour les accompagnant-e-s. Nous effectuons un recensement des besoins d'accompagnement humains mais aussi matériel dans les établissements. Depuis plusieurs années nous avons créé et mis en place un parcours de formations et de professionnalisation pour aider les accompagnant-e-s dans leur prise de fonction en leur permettant d'être en contact avec les structures régionales, d'appréhender les différents troubles, situations de handicap mais aussi d'échanger sur les missions, les évolutions. Ce plan de formation sur l'inclusion scolaire est largement ouvert à l'ensemble de la communauté éducative. Cela permet une sensibilisation générale et un travail d'équipe. Il y a une montée en puissance de la prise en charge de ces jeunes qui répond à un besoin. Il y a 8 ans, nous accompagnions 10 jeunes sur la région et aujourd'hui, 147.»



Claire Coulanges

chargée des politiques éducatives-
actions culturelles- référente
handicap à la DRAAF
Centre-Val de Loire (45)

Serge Misericordia

Professeur Maths, physique et chimie
Animateur coopération internationale
EPLEFPA de Castelnau le Lez (34)



TÉMOIGNAGES

Après quelques années comme enseignant contractuel, Serge Misericordia passe le concours de professeur des lycées agricoles en mathématiques, physique et chimie. « Lorsque j'ai été nommé au lycée de Castelnau le Lez, j'ai découvert la coopération internationale. Je me suis très vite impliqué car je trouve que c'est une valeur ajoutée essentielle pour les jeunes. D'une part, cela leur donne une ouverture d'esprit et d'autre part, ils acquièrent des connaissances dans le montage de projets avec des compétences en gestion, communication, travail en équipe...

Compétences indispensables à maîtriser aujourd'hui quelle que soit la voie professionnelle choisie ultérieurement. Depuis la rentrée 2020, je bénéficie d'un tiers temps alors que jusqu'à maintenant tout était fait hors temps scolaire. J'ai donc aujourd'hui et pour 3 ans, 6 heures qui me permettent de travailler de façon plus approfondie, de rencontrer des partenaires, de participer à des séminaires. Nous avons comme objectif une montée en puissance et un engagement de nos actions en direction des programmes européens. Avec la crise sanitaire, nous avons dû nous adapter : reporter les voyages, cultiver le lien avec les partenaires à l'étranger. Nous avons en projet, par exemple, l'accueil de 2 services civiques béninois. Pour tous les projets, nous renforçons le travail en amont du départ en espérant que les échanges aboutiront lors de la prochaine rentrée scolaire. »



CINQUIÈME PARTIE

UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement

UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires. À ce titre, les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs de 30 Réseaux mixtes technologiques (RMT) avec des enseignants nommés dans chaque RMT comme correspondants. Ils rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole mettent régulièrement en œuvre des expérimentations pour participer à la production de résultats opérationnels qui seront partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur. Par exemple, 85 exploitations de l'enseignement agricole sont membres du réseau DEPHY FERME, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires. Mobilisant les acteurs de la recherche et du développement agricole, ce réseau a pour but d'éprouver et de

déployer des pratiques et des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement performants. Le projet Ecophyto'TER, porté par la Bergerie Nationale, implique 33 établissements pour un essai et un transfert pédagogique des bonnes pratiques en la matière. Les établissements de l'enseignement agricole sont également régulièrement partenaires de projets d'innovation et de développement agricole, lauréats des appels à projets du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Les projets lauréats sont ceux qui privilégient le caractère innovant et la capacité à nouer des partenariats structurants. Une centaine de projets impliquant au moins un lycée agricole sont en cours de réalisation. Deux appels à projet dédiés à accompagner la transition agro-écologique de l'enseignement agricole ont permis de sélectionner, en 2019 puis 2020, respectivement 11 et 7 projets de développement agricole, actuellement en cours, mobilisant au total 40 établissements de l'enseignement agricole public et privé, en partenariat avec des établissements de l'enseignement supérieur et le secteur du développement. Ces projets portent sur des sujets aussi variés

que l'autonomie fourragère et alimentaire, l'agroforesterie, la biodiversité, l'agriculture biologique ou le couplage élevage-culture. Ces projets sont une opportunité d'entrer dans une pédagogie de projet, en renforçant et consolidant les liens avec les partenaires au sein des territoires. Pour les Etablissements du dispositif national d'appui, les animateurs thématiques Reso'Them de la DGER et les chargés de missions « Animation des territoires, développement, expérimentation et innovation des exploitations » en DRAAF/SRFD qui ont accompagné ces projets, les conditions de réussite sont maintenant mieux identifiées. Des dispositifs particuliers permettent aux établissements de conduire ces projets de développement agricole, l'attribution de postes d'ingénieur chef de projet de partenariat à temps plein ou la désignation d'enseignants responsables de coordonner le projet pour un tiers de leur temps. Une réelle impulsion a ainsi été donnée pour que se continue et s'amplifie ce mouvement de fond autour de la transition agro-écologique, attendu dans la stratégie nationale de l'enseignement agricole « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agro-écologie ».

UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche

En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage conduisent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la performance sociale, économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle. La recherche réalisée au sein de ces établissements s'appuie sur :

- 97 unités mixtes de recherche, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

(ANSES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

- 32 unités propres de recherche, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;
- 1 070 enseignants - chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;
- 629 doctorants.

Afin d'accompagner et de valoriser l'agriculture et l'alimentation de demain, notre système d'enseignement supérieur agricole doit s'adapter. C'est pourquoi deux ensembles complémentaires ayant vocation à structurer cet enseignement en France ont été mis en place :

Un établissement « leader » dans les sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech, membre d'une université de premier rang international, l'Université Paris-Saclay ;

Et un établissement « leader » sur les questions d'agriculture, alimentation et environnement, L'Institut Agro composé d'écoles fortement ancrées dans les territoires et en lien avec les filières, issu du rapproche-

ment d'AgroCampus Ouest, d'Agro-Sup Dijon et Montpellier SupAgro, devenues respectivement L'Institut Agro Rennes-Angers, L'Institut Agro Dijon, L'Institut Agro Montpellier. Cet établissement a également un rôle majeur à jouer dans la transformation de l'agriculture et de l'alimentation en apportant son appui à l'enseignement technique agricole.



Thomas Nesme

Professeur d'agronomie
Bordeaux Sciences Agro (33)

Après une formation d'ingénieur et un DEA « Sciences du sol » à Montpellier SupAgro et une thèse à l'INRA d'Avignon, Thomas Nesme devient Maître de Conférences à Bordeaux Sciences Agro. Nommé professeur en 2016, il y enseigne l'agronomie systémique, l'agroécologie mais également l'agronomie globale qui aborde les questions agricoles à l'échelle mondiale.

« Dans mes enseignements, j'ai des interactions très fortes avec les instituts de recherche et particulièrement avec INRAE. Depuis 2018, j'anime les recherches sur le bouclage du cycle de l'azote et du phosphore et la neutralité carbone des systèmes agricoles pour le département AgroEcoSystème d'INRAE. De fait, les relations sont très fluides entre enseignants et chercheurs. C'est important car ainsi, nos enseignements s'enrichissent des apports de la recherche. Outre ce contact constant avec le domaine de la recherche, nous avons des liens avec le terrain et le monde professionnel. Nous avons créé en 2021 une chaire d'entreprise autour de l'agriculture biologique qui associe entreprises privées, Bordeaux Sciences Agro et l'Université de Bordeaux. Cela permet de comprendre les sujets qui aujourd'hui intéressent les entreprises, les évolutions, les problèmes auxquels elles se trouvent confrontées et ainsi de mieux former les étudiants en répondant aux besoins des entreprises.»

TÉMOIGNAGES

Mathilde Campedelli

Cheffe de projet
Lycée de Rochefort Montagne (63)



Ingénieure, diplômée d'Institut Agro Dijon (ex AgroSup dijon), Mathilde Campedelli est depuis 2 ans cheffe de projet « pilotage d'une exploitation par le bilan carbone » au lycée Rochefort Montagne.

« Ce projet a pris la suite du projet « puits de carbone et biodiversité » afin que tout le volet bilan carbone soit pris en compte. Ce projet regroupe entre autres : l'institut de l'élevage, l'INRAE, des éleveurs, des associations, la chambre d'agriculture, des élèves, ; des personnels du lycée... Le volet expérimentation permet de suivre 8 exploitations dont celle du lycée et de voir comment améliorer le bilan carbone d'exploitation déjà vertueuses, de donner des guides. Des élèves de bac pro CGEA et de de BTSA GPN font des bilans carbone. Ils apprennent à les intégrer à leurs pratiques et cela leur permet de se rendre compte qu'il existe de vrais moyens de rendre des exploitations vertueuses. On a mis en place un volet expérimentation au lycée qui consiste à utiliser des plaquettes de bois issues de la gestion de l'exploitation des haies, comme litière pour les brebis. Cela évite l'achat de paille car nous n'en produisons pas mais également de relancer le stockage de carbone en taillant les arbres. Ainsi, on compense les émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation agricole. C'est intéressant de voir la réflexion qui est menée par chacun et en coopération et qui permet et aux différents acteurs de progresser. »

Diplômée de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), Sophie Le Poder effectue un DEA en virologie fondamentale à l'Institut Pasteur puis une thèse en pathologie humaine. Maître de conférence à l'ENVA, elle y exerce également une activité de recherche dans l'unité mixte de recherche (UMR) en virologie axée plus particulièrement sur les viroses animales et les franchissements de barrières d'espèces. « Six équipes regroupant des chercheurs de l'ENVA, l'Inrae et l'Anses travaillent sur diverses maladies virales animales ; chaque équipe sur des virus différents. Comme je suis également enseignante, cela me permet de faire intervenir régulièrement des chercheurs dans mes cours, ce qui permet aux étudiants de se familiariser avec les activités de recherche. De même il est possible pour chacun d'entre eux d'effectuer un stage, validé par l'attribution de crédits ECTS, au sein de nos laboratoires. Aujourd'hui nous sommes très impliqués dans la recherche sur la Covid19. Nous travaillons sur un modèle d'infection expérimental pour répondre à des demandes de tests sur des molécules thérapeutiques pour des traitements. D'autres établissements se penchent sur le séquençage par exemple. Notre UMR est également intégrée dans un projet européen sur la surveillance de l'évolution génétique des coronavirus animaux. Le lien enseignement recherche est très important. L'enseignement est de fait dans une actualisation constante car nourri de ce qui se passe en recherche. »



Sophie Le Poder

Professeure de virologie
École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)
(94)

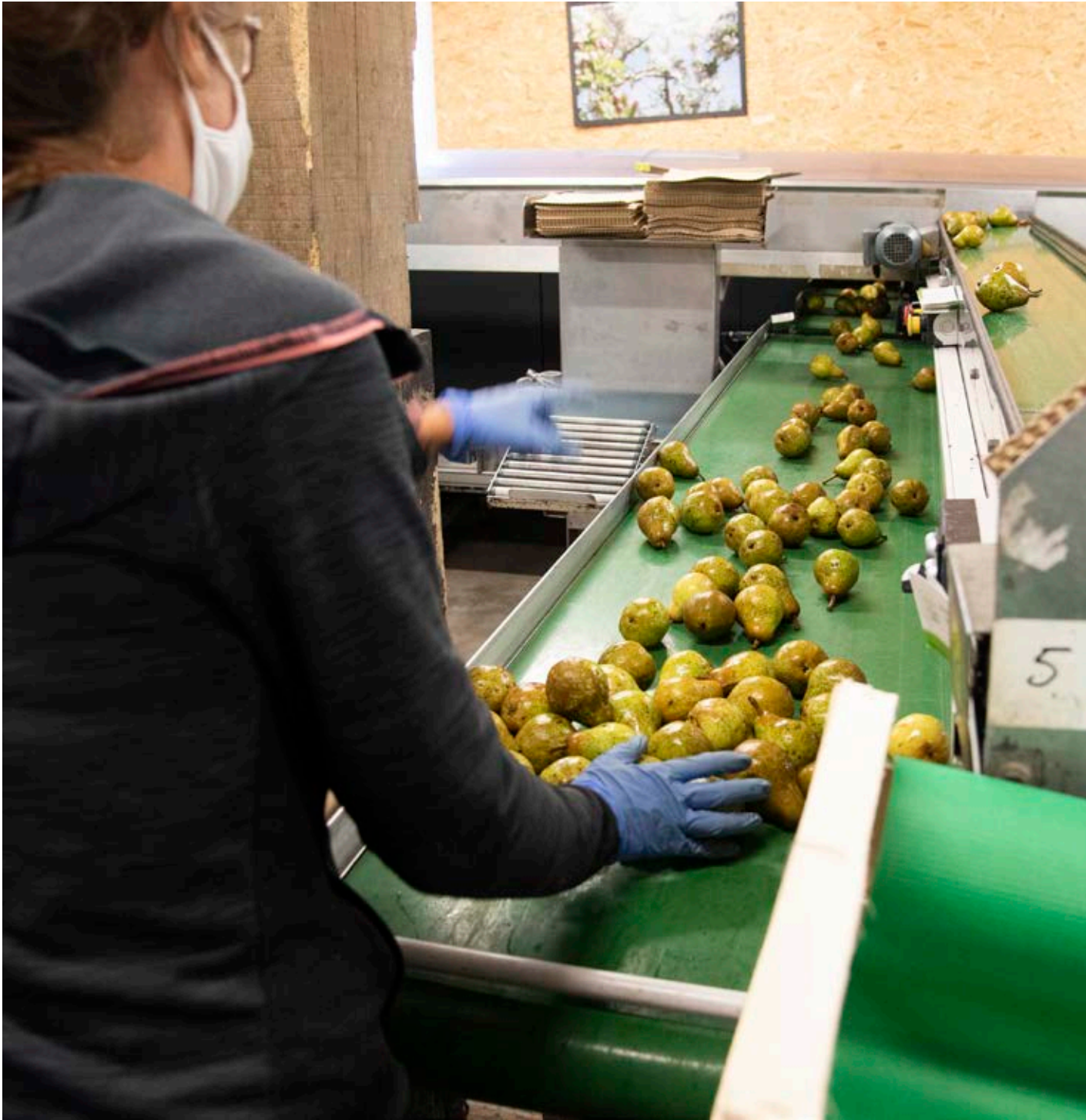
Matthias Gallais

Ingénieur
École doctorale SIRENa



TÉMOIGNAGES

Après un bac Scientifique et un BTSa en gestion forestière, Matthias Gallais passe le concours de technicien supérieur du ministère chargé de l'Agriculture. Il entre alors à l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture (Infoma) puis devient chef de projet en aménagement à l'ONF où il travaille à la planification des forêts publiques. Très intéressé par l'enseignement, il passe le concours d'ingénieur du ministère chargé de l'Agriculture (IAE) et suit une formation d'ingénieur agronome à AgroSup Dijon. « Mon souhait était de me diriger vers l'enseignement agricole mais j'ai découvert pendant ma formation le monde de la recherche. Tous les enseignants étaient chercheurs et nous étions au 1er rang pour recevoir les résultats de la recherche. Cela m'a donné l'envie de postuler à une formation complémentaire par la recherche. Passionné par la gestion forestière, fort de solides connaissances de terrain acquises durant mon BTSa et de savoirs dans divers secteurs (statistique, modélisation, programmation...) grâce à ma formation d'ingénieur, je prépare actuellement une thèse dans le domaine sylvicole. Durant mon doctorat, je serai amené à enseigner à des élèves d'AgroParisTech et je pourrai éventuellement après l'obtention de mon doctorat transmettre les savoirs et l'expertise acquis durant cette période en occupant un poste d'enseignant. Cela me permettra de continuer à faire le lien entre enseignement et recherche. »



Lexique des sigles

ACSE	ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
ANABIOTEC	ANALYSES AGRICOLES, BIOLOGIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES
AOP	APELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
APV	AGRONOMIE PRODUCTIONS VÉGÉTALES
ATS	ADAPTATION TECHNICIEN SUPÉRIEUR
BCPST	BIOLOGIE, CHIMIE, PHYSIQUE ET SCIENCES DE LA TERRE
BPE	BONNES PRATIQUES D'EXPÉRIMENTATION
BSA	BORDEAUX SCIENCES AGRO
BTA	BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE
BTSA	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
CAPA	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
CFA	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
CFPPA	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE
CNEAP	CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ
CPGE	CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES
DGER	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
DRAAF	DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
DU	DIPLÔME UNIVERSITAIRE
DUT	DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
EAT	ÉCOLOGIE, AGRONOMIE ET TERRITOIRE
EHPAD	ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES
ENILBIO	ÉCOLE NATIONALE D'INDUSTRIE LAITIÈRE ET DES BIOTECHNOLOGIES
ENILV	ÉCOLE NATIONALE DES INDUSTRIES DU LAIT ET DES VIANDES
ENSFEA	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
ENSP	ÉCOLE NATIONALE DE PAYSAGE
ENVA	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

ENVT	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE
EPLEFPA	ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
EPL	ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL
FPCA	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE
GAEC	GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN
INRAE	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE, ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT
ISA	INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE
LFI	LOI DE FINANCE INITIALE
LEGTA	LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE
MAA	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MEN	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MESRI	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
MFR	MAISONS FAMILIALES RURALES
MSA	MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
ONF	OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
ONIRIS	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION DE NANTES-ATLANTIQUE
PCEA	PROFESSEUR CERTIFIÉ DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
PLPA	PROFESSEUR DE LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE
SAPAT	SERVICE À LA PERSONNE ET AUX TERRITOIRES
STA	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ALIMENTS
STAV	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT
SRFD	SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT
UMT	UNITÉS MIXTES TECHNOLOGIQUES
UNMFREO	UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION
UNREP	UNION NATIONALE RURALE D'ÉDUCATION ET PROMOTION



SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr



**LAVENTURE
DU VIVANT.FR**

RÉVÈLE TON TALENT

